



AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES

En application des articles 84, 161 et 166 de la loi du 14 mai 2012 portant sur les banques et autres institutions financières, les institutions financières visées à l'article 2 de la loi, à l'exception des maisons de transfert, des sociétés de promotion des investissements, des sociétés de fiducie et des bureaux de change, sont tenues de respecter les dispositions suivantes sur les limites de concentration des risques de crédit.

1. Définitions

- a) **Contrepartie** : toute personne physique ou morale dont la défaillance expose l'institution à un risque de perte sur ses actifs, à raison des opérations de toute nature réalisées avec cette personne (dépôts et prêts interbancaires, opérations de crédit, placements, participations, autres actifs au bilan, opérations hors-bilan).
- b) **Exposition** : total des encours comptables des éléments d'actif et des engagements de hors-bilan portant sur une même contrepartie.
- c) **Fonds propres** : fonds propres réglementaires, subdivisés en fonds propres de base (catégorie 1) et fonds propres complémentaires (catégorie 2), tels que définis par la circulaire sur les exigences minimales de fonds propres en regard de la couverture des risques.
- d) **Gros Risques** : exposition sur une contrepartie ou un groupe de contreparties égale ou supérieure à 10% des fonds propres de base (catégorie 1).
- e) **Groupe de contreparties liées** : sont considérés comme constituant un groupe de contreparties liées :
 - 1) les personnes qui ont entre elles des liens de capitaux tels que l'une d'entre elles exerce sur les autres, directement ou indirectement, un pouvoir de contrôle exclusif ou conjoint ou une influence notable, au sens des dispositions de la loi du 14 mai 2012 et des normes internationales de consolidation des comptes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ;
 - 2) les personnes qui sont liées entre elles de telle sorte que les difficultés financières rencontrées par l'une ou certaines d'entre elles entraîneraient nécessairement des difficultés financières sérieuses chez l'autre ou toutes les autres. De tels liens sont présumés exister entre deux ou plusieurs personnes physiques ou morales dans les cas suivants :
 - l'une d'entre elles a vis-à-vis des autres le droit ou la faculté de désigner ou de destituer la majorité des membres des organes de direction ou de surveillance ;
 - leurs organes d'administration, de direction ou de surveillance sont composés en majorité des mêmes personnes ou elles sont placées sous une direction unique, en vertu d'un contrat, de clauses statutaires, ou de fait ;

- l'une d'entre elles a vis-à-vis des autres le droit ou la faculté :
 - d'exercer une influence dominante en application d'un contrat ou des dispositions d'accords ou des statuts,
 - de décider de leur stratégie ou de diriger leurs activités, de coordonner leur gestion ou de décider des transactions cruciales, tel le transfert des profits ou des pertes ;
 - ces personnes ont des liens de dépendance financière, telles que l'existence de comptes inter-sociétés, de garantie ou de caution délivrée par l'une d'elles en faveur d'une autre ;
 - ces personnes entretiennent entre elles des relations d'affaires prépondérantes, notamment par des contrats de sous-traitance ou de franchise ;
 - ces personnes sont des collectivités territoriales ou des établissements publics et ont des liens de dépendance financière entre elles.
- f) **Personnes apparentées à l'institution financière** : sont considérées comme des personnes apparentées à l'institution financière :
- 1) les personnes physiques ou morales qui détiennent directement ou indirectement 10 % ou plus du capital de l'institution ou de ses droits de vote ;
 - 2) tout porteur d'instruments financiers, autres que le capital, entrant dans le calcul des fonds propres réglementaires de l'institution selon la circulaire sur les exigences minimales de fonds propres, et détenteur au total, sous cette forme et en capital, d'une part de 10% ou plus dans le montant total des fonds propres réglementaires de l'institution ;
 - 3) toute entité dans laquelle les personnes visées aux deux alinéas précédents détiennent directement ou indirectement une participation de 10 % ou plus du capital ;
 - 4) les administrateurs et les dirigeants, au sens de la circulaire sur la Gouvernance, de l'institution ainsi que des entités sur lesquelles celle-ci exerce un pouvoir de contrôle exclusif ou conjoint ou une influence notable au sens des normes internationales de consolidation des comptes ;
 - 5) les entités dans lesquelles l'institution détient directement ou indirectement 10 % ou plus du capital ou des droits de vote ;
 - 6) les personnes physiques (apparentées) ayant avec les actionnaires détenant 10% ou plus du capital de l'institution financière, les administrateurs ou les dirigeants visés par la présente définition, des rapports de conjoints, de père, mère, fils ou fille.
- g) **Risque Apparenté** : exposition d'une institution financière à l'égard d'une personne apparentée à l'institution. Sont à considérer comme un même risque apparenté :
- a. les risques sur un groupe de contreparties liées comprenant une personne apparentée à l'institution,
 - b. les risques sur un groupe de personnes physiques apparentées à l'institution ainsi que sur les personnes morales liées à celles-ci.
- h) **Risque de crédit** : risque encouru par une institution financière en cas de défaillance d'une contrepartie ou d'un groupe de contreparties liées.

Les risques encourus incluent les éléments suivants :

- a. Les créances détenues sur d'autres institutions financières, sous forme d'avoir en compte, de prêts ou de créances diverses,
 - b. Les crédits à la clientèle et créances diverses sur celle-ci,
 - c. Les placements en titres et sous toute autre forme,
 - d. Les immobilisations louées dans le cadre d'opérations de crédit-bail et les créances afférentes à ces opérations,
 - e. Les autres créances sur des tiers,
 - f. Les éléments de hors-bilan comportant un risque de crédit (engagements de financement et de garantie en faveur de la clientèle ou d'autres institutions financières, accords irrévocables d'achat de prêts, de titres ou d'autres éléments d'actif).
- i) **Risque Non Apparenté** : exposition d'une institution financière à l'égard d'une personne physique et/ou morale isolée ou d'un groupe de contreparties liées, autres que les personnes apparentées à l'institution.
- j) **Prêts au logement** : prêts et avances octroyés par une institution financière pour l'acquisition, la construction, la réparation ou l'amélioration d'un bien immobilier résidentiel. Ils concernent les biens immobiliers résidentiels suivants : résidences unifamiliales, logements multiples de tout type, immeubles à plusieurs vocations dont plus de la moitié de la superficie sert à l'habitation résidentielle, terrains devant servir à la construction résidentielle.
- k) **Prêts commerciaux** : crédits accordés à une personne physique ou morale pour des fins d'affaires. Ces crédits incluent les prêts et les avances sur cartes de crédit à une entreprise, les titres de créances, les acceptations, les lettres de crédit, les garanties, les titres de substituts de prêt et les contrats de crédit-bail. Les prêts aux intermédiaires financiers, les prêts à l'État, aux entreprises publiques et aux collectivités de même que les prêts immobiliers commerciaux appartiennent à cette catégorie.

Les prêts immobiliers commerciaux comprennent l'ensemble des crédits accordés à une personne physique ou morale pour l'acquisition, la construction, la réparation ou l'amélioration d'un bien immobilier commercial. Ils concernent les immeubles suivants : bâtiments agricoles, immeubles à usage de bureaux, immeubles et centres commerciaux, immeubles industriels, hôtels/motels, immeubles à plusieurs vocations dont plus de la moitié de la superficie sert à l'exploitation commerciale ou industrielle, terrains devant servir à la construction commerciale ou industrielle.

- l) **Prêts à la consommation** : l'ensemble des prêts et avances octroyés par une institution financière pour l'acquisition de biens de consommation ou pour le paiement de services. Les avances sur cartes de crédit sont incluses dans cette catégorie.

2. Limites individuelle et cumulative de concentration des risques

2.1. Limite individuelle

Toute institution financière est tenue de respecter en permanence :

- un rapport maximum de 25 % entre l'ensemble des risques de crédit qu'elle encourt du fait de ses opérations avec un Risque Non Apparenté et le montant de ses fonds propres de base ;
- un rapport maximum de 10 % entre l'ensemble des risques de crédit qu'elle encourt du fait de ses opérations avec un Risque Apparenté et le montant de ses fonds propres de base.

2.2. Limite cumulative

Toute institution financière est tenue de respecter en permanence :

- un rapport maximum de 500% entre le montant total des risques de crédit qu'elle encourt sur l'ensemble des Gros Risques Non Apparentés et le montant de ses fonds propres de base ;
- un rapport maximum de 50% entre le montant total des risques de crédit qu'elle encourt sur l'ensemble des Risques Apparentés et le montant de ses fonds propres de base. La mise en œuvre de cette limite s'effectuera en conformité à la section 7 de la présente circulaire.

2.3. Dispositions communes

Les limites individuelle et cumulative ne sont pas applicables aux expositions de toute nature, directes et indirectes, sur l'État Haïtien et sur la BRH.

Une fiche d'identification de l'appartenance d'une contrepartie individuelle à un groupe doit être établie, suivant le modèle présenté à l'annexe 4, pour les personnes incluses dans le périmètre de consolidation d'un groupe et tout autre client dont le risque de crédit, déterminé dans les conditions définies ci-après, représente 5% et plus des fonds propres de base de l'institution. La fiche doit être versée dans le dossier de crédit et actualisée une fois par an, et en cours d'année en cas de changement de situation affectant les critères d'évaluation.

La BRH peut autoriser une institution financière à exclure une personne d'un groupe de contreparties liées et/ou des personnes apparentées à l'institution si celle-ci formule la demande en l'étayant par des justificatifs suffisants pour légitimer cette exclusion.

La BRH se réserve le droit de demander, par décision motivée, l'inclusion d'une contrepartie dans un groupe de contreparties liées et/ou dans les personnes apparentées à l'institution, à charge pour l'institution considérée de solliciter, le cas échéant, le maintien de son exclusion en justifiant l'absence de liens de groupe ou d'apparement effectifs de ladite contrepartie par tous éléments suffisamment probants.

Les limites individuelle et cumulative de concentration des risques doivent être appliquées par les institutions financières sur base individuelle ainsi que, le cas échéant, sur base consolidée.

En cas d'application sur base consolidée, l'entité consolidante englobe toutes les filiales qui doivent être consolidées conformément aux normes comptables internationales.

Les risques de crédit sont déterminés dans les conditions ci-après :

- Les expositions au bilan sont retenues pour leur valeur comptable ;
- Les expositions hors bilan sont prises en compte pour leur montant en équivalent-crédit déterminé par application des facteurs de conversion fixés par la circulaire sur les exigences de fonds propres ;
- Les provisions spécifiques pour créances douteuses afférentes, le cas échéant, aux expositions au niveau du bilan et hors-bilan sont déduites de la valeur comptable des expositions concernées ;
- Les garanties admissibles aux termes de la circulaire sur les exigences de fonds propres sont déduites des expositions auxquelles elles se rapportent, en appliquant aux expositions couvertes par ces garanties les facteurs de pondération fixés par la circulaire précitée. La

fraction non couverte est prise en compte pour sa valeur comptable s'agissant des expositions au bilan et pour son montant en équivalent-crédit s'agissant des expositions hors-bilan. Sont également déductibles, sous les mêmes conditions, les montants couverts par des instruments de garantie montés et gérés, sous leur responsabilité :

- par des banques multilatérales de développement listées à l'annexe II de la circulaire susvisée ;
- par des organismes publics d'aide bilatérale au développement, sur accord préalable de la BRH.

Les montants déduits des expositions sur une contrepartie en application des dispositions relatives aux garanties admissibles sont à considérer comme des expositions sur le garant ou la tierce partie concerné(e) et à prendre en compte, le cas échéant, dans la détermination et la déclaration des gros risques au titre de la présente circulaire.

3. Limite sectorielle

L'ensemble des risques de crédit à l'égard de l'un des secteurs d'activité définis à l'annexe 3 de la présente circulaire ne peut excéder 25 % de l'ensemble des risques de crédit de l'institution financière. Les institutions financières doivent établir les rapports définis à l'annexe 3 sur la base des classifications fournies dans les appendices I et II de ladite annexe.

Par exception, la limite de 25% s'applique à chacune des activités comprises dans les secteurs d'activités "commerce de gros" et "commerce de détail".

Pour les sociétés de carte de crédit, la limite de 25% s'applique aux avances accordées aux entreprises. Les montants de crédits relatifs aux cartes de crédits accordées aux particuliers doivent être reportés au niveau de l'annexe 3 (3 de 3) comme prêts à la consommation.

Ces limites doivent être respectées sur base individuelle ainsi que, le cas échéant, sur base consolidée. Le calcul est effectué sur la base des encours comptables nets des provisions spécifiques constituées, le cas échéant, sur les créances non productives conformément à la circulaire sur la classification et le provisionnement des risques de crédit.

La base de répartition des créances entre les secteurs d'activité est l'affectation du crédit, c'est-à-dire le secteur pour lequel le financement est effectivement utilisé.

A titre exceptionnel, un dépassement de la limite de 25% par une institution financière peut être autorisé par la BRH. La demande d'autorisation doit être accompagnée des informations suivantes : secteur d'activité, noms et encours des emprunteurs actuels et futurs, ratio de concentration actuel et futur, durée du dépassement et justificatifs des raisons motivant la demande d'autorisation de dépassement.

4. Disponibilité de renseignements pour la BRH

Les institutions financières doivent tenir à la disposition de la BRH les renseignements suivants :

- tous les dossiers de travail relatifs à la préparation des rapports requis dans le cadre de cette circulaire ;
- les procédures et les dossiers d'identification des « groupes de contreparties liées » et des « personnes apparentées à l'institution financière » justifiant l'accomplissement, avec la diligence requise, des recherches nécessaires auprès des clients pour produire une information fiable à tous égards importants.

5. Rapports de conformité

Les institutions financières doivent faire parvenir à la BRH, sous forme électronique via l'application BSA ou des Interfaces de Programmation d'Application (API) les rapports suivants :

- Rapport trimestriel des Gros Risques Non Apparentés (Annexe 1)
Délai de soumission : 28 jours suivant la fin du trimestre.
- Rapport trimestriel des Risques Apparentés (Annexe 2)
Délai de soumission : 28 jours suivant la fin du trimestre.
- Rapport trimestriel des Risques de Crédit par Secteur d'Activité (Annexe 3)
Délai de soumission : 28 jours suivant la fin du trimestre.

6. Sanctions

En cas de non-respect des obligations définies dans la présente circulaire, une institution financière s'expose aux pénalités suivantes :

a) Fiabilité de l'information

En tout temps, les montants déclarés dans les rapports prévus à la section 5 doivent être ceux apparaissant dans les livres comptables et auxiliaires de l'institution financière.

A défaut de se conformer à cette directive, la BRH peut, après enquête sur les circonstances et la nature de la violation, imposer une pénalité de 10% de la différence entre les montants déclarés dans les rapports et les montants apparaissant aux livres comptables et auxiliaires de l'institution financière.

b) Dépassement des limites réglementaires de concentration des risques

Tout dépassement des limites individuelle, cumulative ou sectorielle de concentration des risques est passible d'une pénalité, par jour d'infraction, correspondant à 0.1% du montant des fonds propres nécessaires pour ramener le ratio à l'intérieur de la limite fixée. La période d'application de la pénalité débute à la date du rapport où l'infraction est constatée pour s'achever à la date du rapport de conformité faisant apparaître la régularisation de la situation. En cas de dépassements simultanés, la pénalité est applicable à chacun des dépassements.

c) Écarts de calcul des limites de concentration des risques constatés lors des missions d'inspection de la BRH

Des écarts de calcul des limites de concentration des risques peuvent être constatés dans le cadre des missions d'inspection réalisées par la BRH par rapport aux déclarations effectuées par l'institution financière.

Les missions d'inspection procèdent à l'évaluation des éléments constitutifs des fonds propres et du risque lié aux éléments d'actif au bilan et de hors bilan et la comparent aux déclarations transmises par l'institution financière. Au terme de cet exercice et après discussion avec la direction de l'institution financière, un écart peut ressortir.

Un délai de trente (30) jours est accordé à l'institution financière pour corriger l'écart.

Passé le délai de trente (30) jours, une pénalité de cinquante mille gourdes (HTG 50,000.⁰⁰) par jour d'infraction s'applique jusqu'à la régularisation de l'écart et une lettre d'avertissement est notifiée à l'institution concernée.

d) Disponibilité de renseignements

A défaut de fournir les renseignements énoncés à la section 4 de la présente circulaire, l'institution financière est assujettie à une pénalité de cinquante mille gourdes (HTG 50,000.⁰⁰) par jour d'infraction. La période de pénalité s'étend du jour de l'infraction (date de remise des renseignements fixée par la BRH) jusqu'à celui où les renseignements sont fournis à la BRH.

e) Retard de production des rapports de conformité

A défaut de fournir, dans le délai requis, les rapports de conformité prévus à la section 5 de la présente circulaire, l'institution financière est assujettie à une pénalité de cinquante mille gourdes (HTG 50,000.⁰⁰) par jour d'infraction. La période de pénalité s'étend du jour de l'infraction jusqu'à la date de transmission effective des rapports à la BRH.

Toute pénalité au titre des dispositions de la présente section sera débitée à l'un des comptes de l'institution fautive à la BRH.

7. Dispositions transitoires

Pour la mise en œuvre de la limite cumulative, les limites du rapport maximum entre le montant total des risques de crédit sur l'ensemble des Apparentés et le montant des fonds propres de base seront échelonnées ainsi qu'il suit :

- 200% au cours de l'exercice fiscal 2023-2024 ;
- 150% à partir du 1^{er} octobre 2024 ;
- 100% à partir du 1^{er} octobre 2025 ;
- 50% à partir du 1^{er} octobre 2026.

8. Abrogation et entrée en vigueur

Les dispositions de la présente circulaire remplacent celles de la circulaire No. 83-4 du 18 septembre 2000 et entrent en vigueur le 1^{er} avril 2024.

Port-au-Prince, le 1^{er} septembre 2023

Jean Baden Dubois
Gouverneur

Liste des annexes et appendices

1. Rapport trimestriel des Gros Risques Non Apparentés.
2. Rapport trimestriel des Risques Apparentés.
3. Rapport trimestriel des Risques de Crédit par Secteur d'Activité.
 - Appendice I Classification des branches d'activité économique par secteur institutionnels inspirée de la Classification Internationale Type par industrie (CITI)
 - Appendice II Table de correspondance des secteurs d'activité à transmettre dans le cadre de la circulaire 83-5 avec la classification des branches d'activité économique par secteurs institutionnels (basée sur CITI)
 - Appendice III Table de correspondance des secteurs d'activité à transmettre au BIC avec la classification des branches d'activité économique par secteurs institutionnels (basée sur CITI)
4. Fiche d'identification de l'appartenance d'un client à un groupe

Institution Financière : _____

GROS RISQUES NON APPARENTÉS

Rapport trimestriel au : _____

(En milliers de gourdes)

Sur base individuelle / consolidée¹

Inventaire des Gros Risques Non Apparentés : Sont à recenser dans ce rapport chacune des contreparties ou groupe de contreparties liées mais non apparentées à l'institution financière déclarante dont l'exposition totale vis-à-vis de l'institution atteint ou excède 10% des fonds propres de base de l'institution, avant prise en compte des garanties admissibles.

I – LIMITES DES GROS RISQUES NON APPARENTES

	Montant
Fonds propres de base (catégorie 1) ²	
Seuil des gros risques (10 % des FPB)	
Limite individuelle de Gros Risques Non Apparentés (25 % des FPB)	
Limite cumulative des Gros Risques Non Apparentés (500 % des FPB)	

II - SYNTHESE DES GROS RISQUES NON APPARENTES

Dénomination	Exposition nette au bilan ³ (1)	Risque Hors bilan ⁴ (2)	Risque de crédit total (1) + (2)	Risque de crédit en % des FPB
Gros Risque Non Apparenté 1				
Gros Risque Non Apparenté 2				
Gros Risque Non Apparenté 3				
...				
...				
...				
...				
TOTAL				

1 Rayer la mention inutile

2 Suivant la circulaire sur les exigences en fonds propres

3 Report du total, pour chaque gros risque non apparenté, de la dernière colonne de l'état de calcul page 2 de la présente annexe.

4 Report du total, pour chaque gros risque non apparenté, de la dernière colonne de l'état de calcul page 3 de la présente annexe.

III – ETATS DE CALCUL DES GROS RISQUES NON APPARENTES

A - Risques Non Apparentés au bilan

Total des expositions sur une contrepartie ou un groupe de contreparties liées, non apparentées à l'institution, figurant dans les actifs au bilan sous toutes formes (dépôts et prêts interbancaires, opérations de crédit et de crédit-bail, placements, participations, autres actifs).

Sont également à inclure les expositions sur de telles contreparties en tant que garantes ou tierces parties de garanties admissibles déduites des expositions sur la contrepartie directe d'actifs au bilan.

	Encours comptable (1)	Provisions spécifiques (2)	Garanties déductibles à 100 % ⁽¹⁾ (3)	Garanties déductibles à 80 % ⁽²⁾ (4)	Exposition à titre de garant (5)	Exposition nette au bilan (5) = (1)-(2)-(3)- ((4)*0.8)+5
Risque Non Apparenté 1						
Contrepartie A						
Contrepartie B						
Contrepartie C						
Total Risque Non Apparenté 1						
Risque Non Apparenté 2						
Contrepartie A						
Contrepartie B						
Contrepartie C						
Total Risque Non Apparenté 2						
Risque Non Apparenté 3						
Contrepartie A						
Contrepartie B						
Contrepartie C						
Total Risque Non Apparenté 3						
.....						
.....						
.....						

⁽¹⁾ Garanties admissibles avec un facteur de pondération des risques de 0 % suivant la circulaire sur les exigences en fonds propres

⁽²⁾ Garanties admissibles avec un facteur de pondération des risques de 20 % suivant la circulaire sur les exigences en fonds propres

B - Risques Non Apparentés au hors bilan

Total des expositions sur une contrepartie ou un groupe de contreparties liées, non apparentées à l'institution, sous forme d'engagements hors bilan.

Sont également à inclure les expositions sur de telles contreparties en tant que garantes ou tierces parties de garanties admissibles déduites des expositions sur la contrepartie directe d'engagements hors bilan.

	Encours comptable (1)	Provisions spécifiques (2)	Garanties déductibles à 100 % ⁽¹⁾ (3)	Garanties déductibles à 80 % ⁽²⁾ (4)	Exposition à titre de garant (5)	Exposition nette (6) = (1)-(2)-(3)-((4)x0,8)+5	Répartition de l'exposition nette par taux de conversion applicable ⁽³⁾				Risque hors bilan en équivalent crédit ⁽⁴⁾
							0% (7)	20% (8)	50% (9)	100% (10)	
Risque Non Apparenté 1											
Contrepartie A											
Contrepartie B											
Contrepartie C											
Total Risque Non Apparenté 1											
Risque Non Apparenté 2											
Contrepartie A											
Contrepartie B											
Contrepartie C											
Total Risque Non Apparenté 2											
...											
...											

⁽¹⁾ Garanties admissibles avec un facteur de pondération des risques de 0 % suivant la circulaire sur les exigences en fonds propres

⁽²⁾ Garanties admissibles avec un facteur de pondération des risques de 20 % suivant la circulaire sur les exigences en fonds propres

⁽³⁾ Suivant les dispositions de la circulaire sur les exigences en fonds propres

⁽⁴⁾ Montant total après application des taux de conversion aux montants des colonnes 6 à 9 = (montant colonne 6 x 0%) + (montant colonne 7 x 20%) + (montant colonne 8 x 50%) + (montant colonne 9 x 100%)

Institution Financière : _____

RISQUES APPARENTES

Rapport trimestriel au : _____

(En milliers de gourdes)

Sur base individuelle/consolidée¹

Inventaire des Risques Apparentés : Sont à recenser dans ce rapport les risques de crédit sur l'ensemble des contreparties ou groupes de contreparties apparentées à l'institution financière déclarante.

I – LIMITES DES RISQUES APPARENTÉS

	Montant
Fonds propres de base (catégorie 1) ²	
Limite individuelle de Risque Apparenté (10 % des FPB)	
Limite cumulative des Risques Apparentés (selon dispositions transitoires de la section 7 de la présente)	

II - SYNTHESE DES RISQUES APPARENTÉS

Dénomination	Exposition nette au bilan ³ (1)	Risque Hors bilan ⁴ (2)	Risque de crédit total (1) + (2)	Risque de crédit en % des FPB
Risque Apparenté 1				
Risque Apparenté 2				
Risque Apparenté 3				
...				
...				
...				
...				
TOTAL				

¹ Rayer la mention inutile

² Suivant la circulaire sur les exigences en fonds propres

³ Report du total, pour chaque risque apparenté, de la dernière colonne de l'état de calcul page 2 de la présente annexe.

⁴ Report du total, pour chaque risque apparenté, de la dernière colonne de l'état de calcul page 3 de la présente annexe.

III – ETATS DE CALCUL DES RISQUES APPARENTES

A - Risques Apparentés au bilan

Total des expositions sur une contrepartie ou un groupe de contreparties liées, apparentées à l'institution, figurant dans les actifs au bilan sous toutes formes (dépôts et prêts interbancaires, opérations de crédit et de crédit-bail, placements, participations, autres actifs).

Sont également à inclure les expositions sur de telles contreparties en tant que garantes ou tierces parties de garanties admissibles déduites des expositions sur la contrepartie directe d'actifs au bilan.

	Encours comptable (1)	Provisions spécifiques (2)	Garanties déductibles à 100 % ⁽¹⁾ (3)	Garanties déductibles à 80 % ⁽²⁾ (4)	Exposition à titre de garant (5)	Exposition nette au bilan (6) = (1)-(2)-(3)-((4)*0.8)+5
Risque Apparenté 1						
Contrepartie A						
Contrepartie B						
Contrepartie C						
Total Risque Non Apparenté 1						
Risque Apparenté 2						
Contrepartie A						
Contrepartie B						
Contrepartie C						
Total Risque Non Apparenté 2						
Risque Apparenté 3						
Contrepartie A						
Contrepartie B						
Contrepartie C						
Total Risque Apparenté 3						
.....						
.....						
.....						

(1) Garanties admissibles avec un facteur de pondération des risques de 0 % suivant la circulaire sur les exigences en fonds propres

(2) Garanties admissibles avec un facteur de pondération des risques de 20 % suivant la circulaire sur les exigences en fonds propres

B - Risques Apparentés au hors bilan

Total des expositions sur une contrepartie ou un groupe de contreparties liées, apparentées à l'institution, sous forme d'engagements hors bilan.

Sont également à inclure les expositions sur de telles contreparties en tant que garantes ou tierces parties de garanties admissibles déduites des expositions sur la contrepartie directe d'engagements hors bilan.

	Encours comptable (1)	Provisions spécifiques (2)	Garanties déductibles à 100 % ⁽¹⁾ (3)	Garanties déductibles à 80 % ⁽²⁾ (4)	Exposition à titre de garant (5)	Exposition nette (6) = (1)-(2)-(3)-((4)x0,8)+5	Répartition de l'exposition nette par taux de conversion applicable ⁽³⁾				Risque hors bilan en équivalent crédit ⁽³⁾
							0% (7)	20% (8)	50% (9)	100% (10)	
Risque Apparenté 1											
Contrepartie A											
Contrepartie B											
Contrepartie C											
Total Risque Apparenté 1											
Risque Apparenté 2											
Contrepartie A											
Contrepartie B											
Contrepartie C											
Total Risque Apparenté 2											
...											
...											
...											

⁽¹⁾ Garanties admissibles avec un facteur de pondération des risques de 0 % suivant la circulaire sur les exigences en fonds propres

⁽²⁾ Garanties admissibles avec un facteur de pondération des risques de 20 % suivant la circulaire sur les exigences en fonds propres

⁽³⁾ Suivant les dispositions de la circulaire sur les exigences en fonds propres

⁽⁴⁾ Montant total après application des taux de conversion aux montants des colonnes 6 à 9 = (montant colonne 6 x 0%) + (montant colonne 7 x 20%) + (montant colonne 8 x 50%) + (montant colonne 9 x 100%)

Institution Financière : _____

RISQUES DE CRÉDIT PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Rapport trimestriel au : _____

(En milliers de gourdes, encours nets de provisions spécifiques)

Sur base individuelle / consolidée¹

Limite par secteur d'activité : l'ensemble des risques de crédit (*net des provisions spécifiques*) à l'égard d'un secteur d'activité ne peut excéder 25 % de l'ensemble des risques de crédit de l'établissement bancaire à moins d'une exception ou d'une autorisation prévue à la section 3 de la présente circulaire.

CODE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	Encours Courants(1)	Encours A Signaler (2)	Encours Improductifs (3)	Encours totaux (4)=(1)+(2)+(3)	Encours totaux en% du total des crédits
100	Ressources naturelles					
200	Agriculture & Sylviculture					
300	Pêcherie et Aquaculture					
400	Industrie alimentaire (Sauf boissons)					
410	Industrie des boissons					
420	Industrie du bois					
430	Industrie chimique					
440	Industrie textile					
450	Industrie pharmaceutique					
460	Imprimerie, Édition					
470	Sidérurgie, Aciérie					
480	Industrie de la fabrication					
490	Autres Industries					
500	Production et distribution de l'électricité					
600	Production et distribution de gaz					
700	Traitement et distribution de l'eau					
800	Entrepreneurs en bâtiment et corps de métiers correspondants					
900	Commerce de gros					
1000	Commerce de détail					
1100	Restaurants, débits de boissons, casinos et activités de loterie					
1200	Hôtels, motels et pensions					
1300	Transport					
1400	Promotion et Développement Immobilier Résidentiel					
1500	Promotion et Développement Immobilier Commercial					
1600	Télécommunications					
1700	Services financiers					
1710	Services professionnels					
1720	Services médicaux					
1730	Services d'agence ou de représentation					
1740	Services d'enseignement					
1750	Autres services					
1800	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire					
1900	Activités des organisations associatives					
2000	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux					

¹ Rayer la mention inutile

RISQUES DE CRÉDIT PAR SECTEUR D'ACTIVITE
Rapport trimestriel

COMMERCE DE GROS

(En milliers de gourdes)

ACTIVITE	ENCOURS	<i>DONT IMPRODUCTIF</i>	ENCOURS EN %COMMERCE DE GROS	% ENCOURS TOTAL DES CREDITS
1. Import-Export				
2. Produits pétroliers				
3. Produits pharmaceutiques				
4. Produits alimentaires				
5. Matériaux de construction				
9. Autres				
Total			100 %	

COMMERCE DE DETAIL

(En milliers de gourdes)

ACTIVITE	ENCOURS	<i>DONT IMPRODUCTIF</i>	ENCOURS EN %COMMERCE DE DETAIL	ENCOURS EN % TOTAL DES CREDITS
1. Produits pétroliers				
2. Produits pharmaceutiques				
3. Véhicules automobiles				
4. Produits alimentaires				
5. Librairie, papeterie				
6. Appareils électroménagers, électroniques et équipements informatiques				
7. Matériaux de construction				
9. Autres				
Total			100 %	

Informations additionnelles	
	Montant en '000' HTG
Prêts à la consommation	
Prêts au logement	
Prêts immobiliers commerciaux	

Classification des branches d'activité économique par secteurs institutionnels (inspirée de la Classification Internationale Type, par Industrie (CITI)).

Secteur 10 : Institutions non financières

Section A : Agriculture, Sylviculture et Pêche

Code BRH	Description
10-0100-0	Culture et production animale, chasse et activités de services connexes
10-0110-0	Cultures temporaires
10-0111-0	Cultures de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
10-0112-0	Culture du riz
10-0113-0	Culture de légumes et de melons, de racines et tubercules
10-0114-0	Culture de canne à sucre
10-0115-0	Culture de tabac
10-0119-0	Autres cultures temporaires
10-0120-0	Cultures permanentes
10-0122-0	Cultures de fruits tropicaux et subtropicaux
10-0123-0	Cultures de fruits à pépins et de fruits à noyaux
10-0125-0	Cultures d'autres fruits sur arbres et arbustes, et de fruits à coque
10-0126-0	Culture de fruits oléagineux
10-0129-0	Autres cultures permanents
10-0140-0	Production animale
10-0141-0	Elevage de bovins et de buffles
10-0142-0	Elevage de chevaux et autres équidés
10-0144-0	Elevage de moutons et de chèvres
10-0145-0	Elevage de porcins
10-0146-0	Elevage de volailles
10-0149-0	Elevage d'autres animaux
10-0200-0	Sylviculture et exploitation forestière
10-0210-0	Sylviculture et autres exploitations forestières
10-0220-0	Exploitation forestière
10-0300-0	Pêche et aquaculture
10-0310-0	Pêche
10-0311-0	Pêche en mer
10-0312-0	Pêche en eau douce
10-0320-0	Aquaculture
10-0321-0	Aquaculture en mer
10-0322-0	Aquaculture en eau douce

Section B : Activités Extractives**Code BRH Description**

10-0500-0	Extraction de charbon et de lignite
-----------	-------------------------------------

10-0600-0	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel
-----------	--

10-0700-0	Extraction de minerais métalliques
-----------	------------------------------------

10-0800-0	Autres activités extractives
-----------	------------------------------

10-0810-0	Extraction de pierres, de sables et d'argiles
-----------	---

10-0893-0	Extraction de sel
-----------	-------------------

Section C : Activités de fabrication**Code BRH Description**

10-1000-0	Fabrication de produits alimentaires
-----------	--------------------------------------

10-1010-0	Traitement et conservation de viande
-----------	--------------------------------------

10-1020-0	Traitement et conservation de poissons, crustacés et mollusques
-----------	---

10-1030-0	Traitement et conservation de fruits et légumes
-----------	---

10-1040-0	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
-----------	--

10-1050-0	Fabrication de produits laitiers
-----------	----------------------------------

10-1060-0	Travail des grains et fabrication de produits amylacés
-----------	--

10-1070-0	Fabrication d'autres produits alimentaires
-----------	--

10-1071-0	Boulangerie, pâtisserie, biscuiterie
-----------	--------------------------------------

10-1072-0	Fabrication de sucre
-----------	----------------------

10-1100-0	Fabrication de boissons
-----------	-------------------------

10-1101-0	Distillation, rectification et mélange de spiritueux
-----------	--

10-1103-0	Fabrication de boissons alcoolisées à base de malt ; production de malt
-----------	---

10-1104-0	Fabrication de boissons non alcoolisées ; production d'eaux minérales et autres eaux en bouteille
-----------	---

10-1200-0	Fabrication de produits à base de tabac
-----------	---

10-1300-0	Fabrication de textiles
-----------	-------------------------

10-1310-0	Filature, tissage et achèvement des textiles
-----------	--

10-1393-0	Fabrication de tapis et carpettes
-----------	-----------------------------------

10-1394-0	Fabrication de cordes, câbles, ficelles et filets
-----------	---

10-1399-0	Fabrication d'articles textiles, n.c.a.
-----------	---

10-1400-0	Fabrication d'articles d'habillement
-----------	--------------------------------------

10-1430-0	Fabrication d'articles de bonneterie
-----------	--------------------------------------

10-1500-0	Fabrication de cuir et d'articles de cuir
-----------	---

10-1511-0	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures
-----------	---

10-1520-0	Fabrication de chaussures
-----------	---------------------------

10-1600-0	Production de bois et d'articles en bois et en liège (sauf fabrication de meubles) ; fabrication d'articles de vannerie et de sparterie
-----------	---

10-1610-0	Sciage et rabotage du bois
-----------	----------------------------

10-1622-0	Fabrication d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie du bâtiment
-----------	---

10-1629-0	Fabrication d'autres ouvrages en bois ; fabrication d'ouvrages en liège, vannerie et sparterie
-----------	--

10-1700-0	Fabrication de papier et d'articles en papier
-----------	---

10-1800-0	Imprimerie et reproduction de supports enregistrés
-----------	--

10-1900-0	Cokéfaction et fabrication de produits pétroliers raffinés
-----------	--

10-2000-0	Fabrication de produits chimiques
-----------	-----------------------------------

10-2011-0	Fabrication de produits chimiques de base
10-2012-0	Fabrication d'engrais et de produits azotés
10-2021-0	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
10-2022-0	Fabrication de peintures, vernis et produits similaires, d'encre d'imprimerie et de mastics
10-2023-0	Fabrication de savons et détergents, de produits d'entretien, de parfums et de produits pour la toilette
10-2020-0	Fabrication d'autres produits chimiques
10-2100-0	Fabrication de préparations pharmaceutiques, de produits chimiques à usage médical et de produits d'herboristerie
10-2210-0	Fabrication de produits en caoutchouc
10-2220-0	Fabrication d'articles en matières plastiques
10-2300-0	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
10-2310-0	Fabrication de verre et d'articles en verre
10-2390-0	Fabrication de produits minéraux non métalliques, n.c.a.
10-2393-0	Fabrication d'autres articles en porcelaine et en céramique
10-2394-0	Fabrication de ciment, chaux et plâtre
10-2410-0	Sidérurgie et première transformation de l'acier
10-2500-0	Fabrication d'ouvrages en métaux (sauf machines et matériel)
10-2511-0	Construction et menuiserie métalliques
10-2591-0	Forgeage, emboutissage, estampage et profilage du métal ; métallurgie des poudres
10-2593-0	Fabrication de coutellerie, d'outils à main et de quincaillerie générale
10-2599-0	Fabrication d'ouvrages en métaux, n.c.a.
10-2600-0	Fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et optiques
10-2652-0	Fabrication d'horlogerie
10-2700-0	Fabrication de matériels électriques
10-2700-1	Fabrication de matériels électriques industriels
10-2700-2	Fabrication de matériels électriques tel que radio et télévision
10-2710-0	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques, de matériel électrique de distribution et de commandes
10-2800-0	Fabrication de machines et de matériel, n.c.a.
10-2821-0	Fabrication de machines agricoles et forestières
10-2900-0	Construction de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques
10-3000-0	Fabrication d'autres matériels de transport
10-3010-0	Construction de navires et de bateaux
10-3020-0	Construction de navires et de bateaux
10-3091-0	Fabrication de motocycles
10-3099-0	Fabrication d'autres matériels de transport, n.c.a.
10-3100-0	Fabrication de meubles
10-3210-0	Fabrication de bijouterie et d'articles similaires
10-3220-0	Fabrication d'instruments de musique
10-3230-0	Fabrication d'articles de sport
10-3240-0	Fabrication de jeux et jouets
10-3250-0	Fabrication d'instruments et appareils médicaux et dentaires
10-3290-0	Autres activités de fabrication, n.c.a.
10-3300-0	Réparation et installation de machines et de matériel

Section D : Production et Distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation

Code BRH	Description
10-3510-0	Production, transport et distribution d'électricité
10-3520-0	Fabrication de gaz, distribution par conduites de combustibles gazeux

Section E : Distribution d'eau, réseau d'assainissement, gestion des déchets, et activités de remise en état

Code BRH	Description
10-3600-0	Collecte et traitement des eaux, distribution d'eau
10-3810-0	Collecte de déchets

Section F : Construction

Code BRH	Description
10-4100-0	Construction de bâtiments
10-4200-0	Génie civil
10-4210-0	Construction de routes et de voies ferrées
10-4300-0	Activités de construction spécialisées
10-4312-0	Réparation de sites
10-4312-1	Réparation de sites et zones touristiques
10-4321-0	Installation d'électricité
10-4322-0	Installation de matériel de plomberie, chauffage et climatisation
10-4330-0	Travaux de finition

Section G : Commerce de gros et de détails, réparation de véhicules automobiles

Code BRH	Description
10-4510-0	Vente de véhicules automobiles
10-4520-0	Entretien et réparation de véhicules automobiles
10-4530-0	Commerce de pièces et accessoires de véhicules automobiles
10-4540-0	Commerce, entretien et réparation de motocycles et de leurs pièces et accessoires
10-4600-0	Commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
10-4610-1	Import-Export
10-4630-0	Commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabac
10-4649-0	Commerce de gros d'autres articles de ménage
10-4650-0	Commerce de gros de machines, équipements et fournitures
10-4661-0	Commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits dérivés
10-4663-0	Commerce de gros de matériaux de construction et d'équipement, et fournitures de quincaillerie, plomberie et chauffage
10-4700-0	Commerce de détail à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
10-4720-0	Commerce de détail de produits alimentaires, boissons et tabacs en magasins spécialisés
10-4730-0	Commerce de détail de carburants automobiles en magasins spécialisés
10-4740-0	Commerce de détail d'équipement d'information et de communication en magasins spécialisés
10-4752-0	Commerce de détail de quincaillerie, peinture et verrerie en magasins spécialisés

10-4759-0	Commerce de détail d'appareils électroménagers, de meubles de maison, d'articles d'éclairage et d'autres articles ménagers en magasins spécialisés
10-4760-0	Commerce de détail d'articles pour la culture et les loisirs, en magasins spécialisés
10-4761-0	Commerce de détail de livres, journaux et articles de papeterie en magasins spécialisés
10-4771-0	Commerce de détail de vêtements, de chaussures et d'articles de cuir en magasins spécialisés
10-4772-0	Commerce de détail de produits pharmaceutiques et médicaux, de produits de beauté et d'articles de toilette
10-4774-0	Commerce de détail d'articles d'occasion

Section H : Transport et Entreposage

Code BRH	Description
10-4900-0	Transports terrestres, transport par conduites
10-4900-1	Transports terrestres, transport par conduites pour touriste
10-5000-0	Transports par eau
10-5000-1	Transports par eau pour touriste
10-5000-2	Cabotage, transport par canots, chaloupes ou chalands
10-5100-0	Transports aériens
10-5100-1	Transports aériens pour touriste
10-5210-0	Magasinage et entreposage
10-5220-0	Activités annexes des transports
10-5220-1	Ports ou Marina
10-5220-2	Téléphérique ou transport en montagne
10-5300-0	Activités de poste et de courrier

Section I : Activités d'hébergement et de Restauration

Code BRH	Description
10-5500-0	Hébergement
10-5510-1	Activités d'hébergement temporaire pour touriste
10-5600-0	Activités de services de restauration et de consommation de boissons
10-5600-1	Activités de services de restauration et de consommation de boissons pour touriste

Section J : Information et Communication

Code BRH	Description
10-5800-0	Activités d'édition
10-5811-0	Edition de livres
10-5813-0	Edition de journaux, revues professionnelles, et périodiques
10-6000-0	Activités de programmation et de diffusion
10-6010-0	Radiodiffusion
10-6020-0	Activités de production et de diffusion de programmes de télévision
10-6100-0	Télécommunications
10-6110-0	Activités de télécommunications par câble
10-6120-0	Activités de télécommunications sans fil
10-6130-0	Activités de télécommunications par satellite
10-6200-0	Programmes informatiques, conseils et activités connexes

10-6201-0	Activités de programmation informatique
10-6202-0	Activités de conseils en matière informatique, et de gestion des moyens informatiques
10-6300-0	Activités de services d'information
10-6310-0	Activités de traitement de données, d'hébergement et activités connexes ; portails d'entrée sur le web
10-6391-0	Activités d'agence de presse

Section L : Activités Immobilières

Code BRH	Description
10-6800-0	Activités immobilières
10-6810-0	Activités immobilières sur biens propres ou loués
10-6810-1	Terrain à vocation résidentielle
10-6820-0	Activités immobilières à forfait ou sous contrat
10-6820-1	Bâtiments agricoles
10-6820-2	Immeubles à bureaux
10-6820-3	Immeubles et centres commerciaux
10-6820-4	Immeubles industriels
10-6820-5	Terrain à vocation commerciale

Section M : Activités professionnelles, scientifiques et techniques

Code BRH	Description
10-6910-0	Activités juridiques
10-6910-1	Consultation
10-6910-2	Avocat
10-6910-3	Fondé de pouvoir
10-6910-4	Notaire
10-6920-0	Activités comptables et d'audit ; conseil fiscal
10-7020-0	Activités de conseils en matière de gestion
10-7100-0	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités d'essais et d'analyses techniques
10-7310-0	Publicité
10-7320-0	Activités d'études de marché et de sondage
10-7420-0	Activités photographiques
10-7500-0	Activités de services vétérinaires

Section N : Administration et activités d'appui administratif

Code BRH	Description
10-7700-0	Activités de location
10-7710-0	Location de véhicules automobiles
10-7721-0	Location d'articles pour le sport et les loisirs
10-7730-0	Location d'autres machines, équipement et biens corporels
10-7800-0	Activités relatives à l'emploi
10-7810-0	Activités des agences de placement
10-7820-0	Activités des agences d'emploi temporaire
10-7900-0	Activités des agences de voyages, voyagistes, services de réservation et activités connexes
10-7900-1	Agences et guides touristiques

10-8000-0	Activités d'enquêtes et de sécurité
10-8100-0	Activités des services concernant les bâtiments, architecture paysagère
10-8121-0	Nettoyage général des bâtiments
10-8219-0	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées d'appui aux bureaux
10-8200-0	Activités d'appui administratif, de secrétariat, et autres activités d'appui aux entreprises
10-8299-0	Autres activités de services aux entreprises, n.c.a.
10-8299-1	Agent d'affaires
10-8299-2	Agent d'assurance
10-8299-3	Agent de commerce
10-8299-4	Agent de manufactures
10-8299-5	Agent de ligne de navigation aérienne et maritime

Section P : Education

Code BRH	Description
10-8500-0	Éducation
10-8510-0	Activités d'enseignement pré primaire et primaire
10-8521-0	Activités d'enseignement secondaire général
10-8522-0	Activités d'enseignement secondaire technique et professionnel
10-8522-1	Métiers à caractères touristiques
10-8522-2	Auto-école
10-8522-3	Ecoles techniques et spécialisées
10-8530-0	Activités d'enseignement supérieur
10-8540-0	Autres activités d'enseignement

Section Q : Santé et activités d'action sociale

Code BRH	Description
10-8600-0	Activités relatives à la santé
10-8610-0	Activités hospitalières
10-8610-1	Clinique
10-8620-0	Activités de pratique médicale et dentaire
10-8620-1	Médecin
10-8620-2	Dentiste
10-8620-3	Infirmière
10-8690-0	Autres activités relatives à la santé
10-8690-1	Laboratoire d'analyse
10-8710-0	Installations de soins de santé en établissement hospitalier
10-8710-1	Soins et bains thérapeutiques
10-8800-0	Activités d'action sociale sans hébergement

Section R : Arts, Spectacles et Loisirs

Code BRH	Description
10-9000-0	Activités créatives, arts et spectacles
10-9000-1	Loisirs à caractères touristiques
10-9000-2	Galerie d'art, magasin de souvenir/Artisanat
10-9100-0	Activités des bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles

10-9103-0	Activités des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
10-9200-0	Activités de jeux de hasard et de pari
10-9300-0	Activités sportives et de loisirs et activités récréatives
10-9310-0	Activités sportives
10-9320-0	Autres activités récréatives et de loisirs
10-9321-0	Activités des parcs d'attraction et à thèmes
Section S : Autres activités de services	
Code BRH	Description
10-9400-0	Activités des organisations associatives
10-9491-0	Activités d'organisations religieuses
10-9492-0	Activités d'organisations politiques
10-9499-0	Activités d'autres organisations associatives, n.c.a.
10-9500-0	Activités de réparation d'ordinateurs et d'articles personnels et ménagers
10-9522-0	Réparation d'appareils ménagers et de matériel pour la maison et le jardin
10-9523-0	Réparation de chaussures et d'articles de cuir
10-9529-0	Réparation d'autres articles personnels et ménagers
10-9529-1	Réparation de montres, horloges, bijoux et autres
10-9601-0	Lavage et nettoyage à sec de textiles et de fourrures
10-9602-0	Coiffure et autres soins esthétiques
10-9603-0	Activités de pompes funèbres et activités connexes
Secteur 20 : Institutions financières	
Section K : Activités financières et d'assurances	
Code BRH	Description
Secteur 21 : Banque Centrale	
21-6411-0	Activités de banques centrales
Secteur 22 : Institutions de dépôts à l'exception de la banque centrale	
22-6419-0	Autres intermédiations monétaires
22-6420-0	Activités des sociétés de portefeuille
22-6491-0	Crédit-bail
22-6492-0	Autres activités de crédit
22-6499-0	Autres activités de services financiers, à l'exception des activités d'assurance et de caisses de retraite, n.c.a.
Secteur 23 : Fonds de placement monétaires (FPM)	
23-6430-0	Fonds fiduciaires, fonds et entités financières analogues
Secteur 24 : Fonds d'investissement autres que les FPM	
24-6430-0	Fonds fiduciaires, fonds et entités financières analogues
Secteur 25 : Autres intermédiaires financiers, à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension	

25-6419-0	Autres intermédiations monétaires
25-6491-0	Crédit-bail
25-6492-0	Autres activités de crédit
25-6499-0	Autres activités de services financiers, à l'exception des activités d'assurance et de caisses de retraite, n.c.a.
Secteur 26 : Auxiliaires financiers	
26-6610-0	Activités auxiliaires des services financiers à l'exception des assurances et des caisses de retraite
26-6611-0	Administration de marchés financiers
26-6612-0	Activités de courtage en contrats de valeurs et de produits
26-6612-1	Activités des bureaux de change, etc.
26-6619-0	Autres activités auxiliaires des activités de services financiers
26-6619-1	Activités des maisons de transferts
26-6621-0	Évaluation de risques d'assurance et de dommages
26-6622-0	Activités des agents d'assurance et des courtiers
26-6630-0	Activités de gestion de fonds
Secteur 27 : Institutions financières captives et prêteurs	
27-6419-0	Autres intermédiations monétaires
27-6492-0	Autres activités de crédit
22-6499-0	Autres activités de services financiers, à l'exception des activités d'assurance et de caisses de retraite, n.c.a.
Secteur 28 : Sociétés d'assurance	
28-6510-0	Activités d'assurances
28-6520-0	Activités de réassurance
Secteur 29 : Fonds de pension	
29-6530-0	Activités de caisses de retraite
Secteur 30 : Administrations publiques	
Section O : Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	
Code BRH	Description
30-8450-0	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
Secteur 40 : Ménages	
Section A : Agriculture, Sylviculture et Pêche	
Code BRH	Description
40-0100-0	Culture et production animale, chasse et activités de services connexes
40-0110-0	Cultures temporaires
40-0111-0	Cultures de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
40-0112-0	Culture du riz
40-0113-0	Culture de légumes et de melons, de racines et tubercules

40-0114-0	Culture de canne à sucre
40-0115-0	Culture de tabac
40-0119-0	Autres cultures temporaires
40-0120-0	Cultures permanentes
40-0122-0	Cultures de fruits tropicaux et subtropicaux
40-0123-0	Cultures de fruits à pépins et de fruits à noyaux
40-0125-0	Cultures d'autres fruits sur arbres et arbustes, et de fruits à coque
40-0126-0	Culture de fruits oléagineux
40-0129-0	Autres cultures permanents
40-0140-0	Production animale
40-0141-0	Elevage de bovins et de buffles
40-0142-0	Elevage de chevaux et autres équidés
40-0144-0	Elevage de moutons et de chèvres
40-0145-0	Elevage de porcins
40-0146-0	Elevage de volailles
40-0149-0	Elevage d'autres animaux
40-0200-0	Sylviculture et exploitation forestière
40-0210-0	Sylviculture et autres exploitations forestières
40-0220-0	Exploitation forestière
40-0300-0	Pêche et aquaculture
40-0310-0	Pêche
40-0311-0	Pêche en mer
40-0312-0	Pêche en eau douce
40-0320-0	Aquaculture
40-0321-0	Aquaculture en mer
40-0322-0	Aquaculture en eau douce

Section C : Activités de fabrication

Code BRH	Description
40-1071-0	Boulangerie, pâtisserie, biscuiterie
40-1394-0	Fabrication de cordes, câbles, ficelles et filets
40-1520-0	Fabrication de chaussures
40-1622-0	Fabrication d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie du bâtiment
40-1629-0	Fabrication d'autres ouvrages en bois ; fabrication d'ouvrages en liège, vannerie et sparterie
40-2220-0	Fabrication d'articles en matières plastiques
40-2393-0	Fabrication d'autres articles en porcelaine et en céramique
40-2511-0	Construction et menuiserie métalliques
40-2591-0	Forgeage, emboutissage, estampage et profilage du métal ; métallurgie des poudres
40-3100-0	Fabrication de meubles
40-3290-0	Autres activités de fabrication, n.c.a.
40-3300-0	Réparation et installation de machines et de matériel

Section F : Construction

Code BRH	Description
40-4100-0	Construction de bâtiments
40-4321-0	Installation d'électricité

40-4322-0	Installation de matériel de plomberie, chauffage et climatisation
Section G : Commerce de gros et de détails, réparation de véhicules automobiles	
Code BRH	Description
40-4720-0	Commerce de détail de produits alimentaires, boissons et tabacs en magasins spécialisés
40-4752-0	Commerce de détail de quincaillerie, peinture et verrerie en magasins spécialisés
40-4761-0	Commerce de détail de livres, journaux et articles de papeterie en magasins spécialisés
40-4771-0	Commerce de détail de vêtements, de chaussures et d'articles de cuir en magasins spécialisés
40-4774-0	Commerce de détail d'articles d'occasion
Section H : Transport et Entreposage	
Code BRH	Description
40-4900-0	Transports terrestres, transport par conduites
40-4900-1	Transports terrestres, transport par conduites pour touriste
40-5000-0	Transports par eau
40-5000-1	Transports par eau pour touriste
40-5000-2	Cabotage, transport par canots, chaloupes ou chalands
40-5100-0	Transports aériens
40-5100-1	Transports aériens pour touriste
40-5210-0	Magasinage et entreposage
40-5220-0	Activités annexes des transports
40-5220-1	Ports ou Marina
40-5220-2	Téléphérique ou transport en montagne
40-5300-0	Activités de poste et de courrier
Section I : Activités d'hébergement et de Restauration	
Code BRH	Description
40-5500-0	Hébergement
40-5510-1	Activités d'hébergement temporaire pour touriste
40-5600-0	Activités de services de restauration et de consommation de boissons
40-5600-1	Activités de services de restauration et de consommation de boissons pour touriste
Section J : Information et Communication	
Code BRH	Description
40-5800-0	Activités d'édition
40-5811-0	Edition de livres
40-5813-0	Edition de journaux, revues professionnelles, et périodiques
40-6000-0	Activités de programmation et de diffusion

40-6010-0	Radiodiffusion
40-6020-0	Activités de production et de diffusion de programmes de télévision
40-6100-0	Télécommunications
40-6110-0	Activités de télécommunications par câble
40-6120-0	Activités de télécommunications sans fil
40-6130-0	Activités de télécommunications par satellite
40-6200-0	Programmes informatiques, conseils et activités connexes
40-6201-0	Activités de programmation informatique
40-6202-0	Activités de conseils en matière informatique, et de gestion des moyens informatiques
40-6300-0	Activités de services d'information
40-6310-0	Activités de traitement de données, d'hébergement et activités connexes ; portails d'entrée sur le web
40-6391-0	Activités d'agence de presse

Section L : Activités Immobilières

Code BRH	Description
40-6800-0	Activités immobilières
40-6810-0	Activités immobilières sur biens propres ou loués
40-6810-1	Terrain à vocation résidentielle
40-6820-0	Activités immobilières à forfait ou sous contrat
40-6820-1	Bâtiments agricoles
40-6820-2	Immeubles à bureaux
40-6820-3	Immeubles et centres commerciaux
40-6820-4	Immeubles industriels
40-6820-5	Terrain à vocation commerciale

Section M : Activités professionnelles, scientifiques et techniques

Code BRH	Description
40-6910-0	Activités juridiques
40-6910-1	Consultation
40-6910-2	Avocat
40-6910-3	Fondé de pouvoir
40-6910-4	Notaire
40-6920-0	Activités comptables et d'audit ; conseil fiscal
40-7020-0	Activités de conseils en matière de gestion
40-7100-0	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités d'essais et d'analyses techniques
40-7310-0	Publicité
40-7320-0	Activités d'études de marché et de sondage
40-7420-0	Activités photographiques
40-7500-0	Activités de services vétérinaires

Section N : Administration et activités d'appui administratif

Code BRH	Description
----------	-------------

40-7700-0	Activités de location
40-7710-0	Location de véhicules automobiles
40-7721-0	Location d'articles pour le sport et les loisirs
40-7730-0	Location d'autres machines, équipement et biens corporels
40-8000-0	Activités d'enquêtes et de sécurité
40-8100-0	Activités des services concernant les bâtiments, architecture paysagère
40-8121-0	Nettoyage général des bâtiments
40-8219-0	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées d'appui aux bureaux
40-8200-0	Activités d'appui administratif, de secrétariat, et autres activités d'appui aux entreprises
40-8299-0	Autres activités de services aux entreprises, n.c.a.
40-8299-1	Agent d'affaires
40-8299-2	Agent d'assurance
40-8299-3	Agent de commerce
40-8299-4	Agent de manufactures
40-8299-5	Agent de ligne de navigation aérienne et maritime

Section P : Education

Code BRH	Description
40-8500-0	Éducation
40-8510-0	Activités d'enseignement pré primaire et primaire
40-8521-0	Activités d'enseignement secondaire général
40-8522-0	Activités d'enseignement secondaire technique et professionnel
40-8522-1	Métiers à caractères touristiques
40-8522-2	Auto-école
40-8522-3	Ecoles techniques et spécialisées
40-8530-0	Activités d'enseignement supérieur
40-8540-0	Autres activités d'enseignement

Section Q : Santé et activités d'action sociale

Code BRH	Description
40-8600-0	Activités relatives à la santé
40-8620-0	Activités de pratique médicale et dentaire
40-8620-1	Médecin
40-8620-2	Dentiste
40-8620-3	Infirmière
40-8800-0	Activités d'action sociale sans hébergement

Section R : Arts, Spectacles et Loisirs

Code BRH	Description
40-9000-0	Activités créatives, arts et spectacles
40-9000-1	Loisirs à caractères touristiques
40-9000-2	Galerie d'art, magasin de souvenir/Artisanat

40-9100-0	Activités des bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
40-9103-0	Activités des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
40-9200-0	Activités de jeux de hasard et de pari
40-9300-0	Activités sportives et de loisirs et activités récréatives
40-9310-0	Activités sportives
40-9320-0	Autres activités récréatives et de loisirs
40-9321-0	Activités des parcs d'attraction et à thèmes
Section S : Autres activités de services	
Code BRH	Description
40-9500-0	Activités de réparation d'ordinateurs et d'articles personnels et ménagers
40-9522-0	Réparation d'appareils ménagers et de matériel pour la maison et le jardin
40-9523-0	Réparation de chaussures et d'articles de cuir
40-9529-0	Réparation d'autres articles personnels et ménagers
40-9529-1	Réparations de montres, horloges, bijoux et autres
40-9601-0	Lavage et nettoyage à sec de textiles et de fourrures
40-9602-0	Coiffure et autres soins esthétiques
40-9603-0	Activités de pompes funèbres et activités connexes
Section T : Activités des ménages privés employant du personnel domestique ; activités non différenciées de production de biens et de services des ménages privés pour usage propre	
Code BRH	Description
40-9700-0	Activités des ménages privés employant du personnel domestique
Secteur 50 : Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)	
Section U : Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	
Code BRH	Description
50-9900-0	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux
50-9900-1	Organisations Non Gouvernementales Internationales
50-9900-2	Organisations Non Gouvernementales Locales

TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES SECTEURS D'ACTIVITÉ À TRANSMETTRE DANS LE CADRE DE LA CIRCULAIRE 83-5 ET CEUX DE LA CLASSIFICATION DES BRANCHES D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE PAR SECTEUR				
CODE 83-5	SECTEUR D'ACTIVITÉ CIRCULAIRE 83-5	ACTIVITÉ OU PROFESSION CIRCULAIRE 83-5	CODE CLASSIFICATION BASÉE SUR CITI	SECTEUR D'ACTIVITÉ BASÉ SUR CITI
100	Ressources naturelles			ACTIVITÉS EXTRACTIVES
		1. Extraction de charbon	10-0500-0	Extraction de charbon et de lignite
		2. Production de pétrole brut	10-0600-0	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel
		3. Extraction de minerais métalliques	10-0700-0	Extraction de minerais métalliques
		4. Extraction de matières minérales autres que les minerais métalliques	10-0810-0	Extraction de pierres, de sables et d'argiles
			10-0893-0	Extraction de sel
		5. Raffinerie de pétrole	10-1900-0	Cokéfaction et fabrication de produits pétroliers raffinés
		11. Autres	10-0800-0	Autres activités extractives
	Agriculture & Sylviculture			ACTIVITÉS D'AGRICULTURE ET DE PÊCHE
200	Agriculture & Sylviculture		10-0100-0	Culture et production animale, chasse et activités de services connexes
		1-Cultures temporaires	10-0110-0	Cultures temporaires
		Cultures de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	10-0111-0	Cultures de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
		Culture du riz	10-0112-0	Culture du riz
		Culture de légumes et de melons, de racines et tubercules	10-0113-0	Culture de légumes et de melons, de racines et tubercules
		Culture de canne à sucre	10-0114-0	Culture de canne à sucre
		Culture de tabac	10-0115-0	Culture de tabac
		Autres cultures temporaires	10-0119-0	Autres cultures temporaires
		2-Cultures permanentes	10-0120-0	Cultures permanentes
		Cultures de fruits tropicaux et subtropicaux	10-0122-0	Cultures de fruits tropicaux et subtropicaux
		Cultures de fruits à pépins et de fruits à noyaux	10-0123-0	Cultures de fruits à pépins et de fruits à noyaux
		Cultures d'autres fruits sur arbres et arbustes, et de fruits à coque	10-0125-0	Cultures d'autres fruits sur arbres et arbustes, et de fruits à coque
		Culture de fruits oléagineux	10-0126-0	Culture de fruits oléagineux
		Autres cultures permanentes	10-0129-0	Autres cultures permanentes
		3-Production animale	10-0140-0	Production animale
		Elevage de bovins et de buffles	10-0141-0	Elevage de bovins et de buffles
		Elevage de chevaux et autres équidés	10-0142-0	Elevage de chevaux et autres équidés
		Elevage de moutons et de chèvres	10-0144-0	Elevage de moutons et de chèvres
		Elevage de porcins	10-0145-0	Elevage de porcins
		Elevage de volailles	10-0146-0	Elevage de volailles
		Elevage d'autres animaux	10-0149-0	Elevage d'autres animaux

		4- Sylviculture et exploitation forestière	10-0200-0	Sylviculture et exploitation forestière
		Sylviculture et autres exploitations forestières	10-0210-0	Sylviculture et autres exploitations forestières
		Exploitation forestière	10-0220-0	Exploitation forestière
300	Pêcherie et Aquaculture		10-0300-0	Pêche et aquaculture
		1-Pêche	10-0310-0	Pêche
		Pêche en mer	10-0311-0	Pêche en mer
		Pêche en eau douce	10-0312-0	Pêche en eau douce
		2-Aquaculture	10-0320-0	Aquaculture
		Aquaculture en mer	10-0321-0	Aquaculture en mer
		Aquaculture en eau douce	10-0322-0	Aquaculture en eau douce
400	Industrie alimentaire (Sauf boissons)			ACTIVITÉS DE FABRICATION
			10-1000-0	Fabrication de produits alimentaires
		1. Industrie de la viande	10-1010-0	Traitement et conservation de viande
		2. Industrie du lait	10-1050-0	Fabrication de produits laitiers
		3. Conserverie de fruits et légumes	10-1030-0	Traitement et conservation de fruits et légumes
		4. Conserverie de poissons	10-1020-0	Traitement et conservation de poissons, crustacés et mollusques
		5. Huileries	10-1040-0	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
		6. Minoterie		
		7. Boulangerie-Pâtisserie	10-1071-0	Boulangerie, pâtisserie, biscuiterie
		8. Industrie du sucre	10-1072-0	Fabrication de sucre
		11. Autres	10-1060-0	Travail des grains et fabrication de produits amylacés
			10-1070-0	Fabrication d'autres produits alimentaires
				ACTIVITÉS DE FABRICATION
410	Industrie des boissons		10-1100-0	Fabrication de boissons
		1. Distillerie	10-1101-0	Distillation, rectification et mélange de spiritueux
		2. Brasserie	10-1103-0	Fabrication de boissons alcoolisées à base de malt ; production de malt
		3. Boissons gazeuses	10-1104-0	Fabrication de boissons non alcoolisées ; production d'eaux minérales et autres eaux en bouteille
		11. Autres		
420	Industrie du bois		10-1600-0	Production de bois et d'articles en bois et en liège (sauf fabrication de meubles) ; fabrication d'articles de vannerie et de sparterie
		1. Scierie	10-1610-0	Sciage et rabotage du bois
		2. Fabrication de meubles	10-1622-0	Fabrication d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie du bâtiment
		3. Vannerie	10-1629-0	Fabrication d'autres ouvrages en bois ; fabrication d'ouvrages en liège, vannerie et sparterie
		4. Industrie du papier	10-1700-0	Fabrication de papier et d'articles en papier
		11. Autres		

430	Industrie chimique		10-2000-0	Fabrication de produits chimiques
		1. Chimie de base	10-2011-0	Fabrication de produits chimiques de base
		2. Engrais et pesticides	10-2012-0	Fabrication d'engrais et de produits azotés
			10-2021-0	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
		3. Peintures, vernis	10-2022-0	Fabrication de peintures, vernis et produits similaires, d'encres d'imprimerie et de mastics
		4. Produits de nettoyage, toilette, beauté	10-2023-0	Fabrication de savons et détergents, de produits d'entretien, de parfums et de produits pour la toilette
		11. Autres	10-2020-0	Fabrication d'autres produits chimiques
440	Industrie textile		10-1300-0	Fabrication de textiles
		1. Filature, tissage	10-1310-0	Filature, tissage et achèvement des textiles
		2. Bonneterie	10-1430-0	Fabrication d'articles de bonneterie
		3. Fabrication de tapis	10-1393-0	Fabrication de tapis et carpettes
		4. Corderie, ficellerie	10-1394-0	Fabrication de cordes, câbles, ficelles et filets
		11. Autres	10-1400-0	Fabrication d'articles d'habillement
			10-1399-0	Fabrication d'articles textiles, n.c.a.
450	Industrie pharmaceutique		10-2100-0	Fabrication de préparations pharmaceutiques, de produits chimiques à usage médicinal et de produits d'herboristerie
460	Imprimerie, Édition		10-1800-0	Imprimerie et reproduction de supports enregistrés
			10-5800-0	Activités d'édition
			10-5811-0	Edition de livres
			10-5813-0	Edition de journaux, revues professionnelles, et périodiques
470	Sidérurgie, Aciérie		10-2410-0	Sidérurgie et première transformation de l'acier
480	Industrie de la fabrication	1. Matières plastiques	10-2220-0	Fabrication d'articles en matières plastiques
		2. Fabrication des grès, porcelaines et faïences	10-2300-0	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
			10-2310-0	Fabrication de verre et d'articles en verre
			10-2390-0	Fabrication de produits minéraux non métalliques, n.c.a.
			10-2393-0	Fabrication d'autres articles en porcelaine et en céramique
		3. Fabrication de matériaux de construction à base de minéraux	10-2394-0	Fabrication de ciment, chaux et plâtre
		4. Fabrication d'ouvrages métalliques	10-2500-0	Fabrication d'ouvrages en métaux (sauf machines et matériel)
			10-2511-0	Construction et menuiserie métalliques
			10-2591-0	Forgeage, emboutissage, estampage et profilage du métal ; métallurgie des poudres
			10-2593-0	Fabrication de coutellerie, d'outils à main et de quincaillerie générale
			10-2599-0	Fabrication d'ouvrages en métaux, n.c.a.
		5. Fabrication de machines et de matériels non électriques	10-2800-0	Fabrication de machines et de matériel, n.c.a.

			10-2821-0	Fabrication de machines agricoles et forestières
		6. Fabrication de machines et de matériels électriques	10-2600-0	Fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et optiques
			10-2700-0	Fabrication de matériels électriques
			10-2700-1	Fabrication de matériels électriques industriels
			10-2700-2	Fabrication de matériels électriques tel que radio et télévision
			10-2710-0	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques, de matériel électrique de distribution et de commandes
		7. Construction de matériels de transport	10-2900-0	Construction de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques
			10-3000-0	Fabrication d'autres matériels de transport
			10-3010-0	Construction de navires et de bateaux
			10-3091-0	Fabrication de motocycles
			10-3099-0	Fabrication d'autres matériels de transport, n.c.a.
		8. Fabrication de matériels et instruments de précision	10-3100-0	Fabrication de meubles
			10-3220-0	Fabrication d'instruments de musique
			10-3250-0	Fabrication d'instruments et appareils médicaux et dentaires
		9. Horlogerie, bijouterie et orfèvrerie	10-2652-0	Fabrication d'horlogerie
			10-3210-0	Fabrication de bijouterie et d'articles similaires
		10. Fabrication d'articles de sport et de loisirs	10-3230-0	Fabrication d'articles de sport
			10-3240-0	Fabrication de jeux et jouets
		11. Autres	10-3290-0	Autres activités de fabrication, n.c.a.
490	Autres Industries	1. Industrie du tabac	10-1200-0	Fabrication de produits à base de tabac
		2. Industrie du cuir	10-1500-0	Fabrication de cuir et d'articles de cuir
			10-1511-0	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures
			10-1520-0	Fabrication de chaussures
		3. Industrie du caoutchouc	10-2210-0	Fabrication de produits en caoutchouc
		11. Autres		
			PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET CLIMATISATION	
500	Production et distribution de l'électricité		10-3510-0	Production, transport et distribution d'électricité
600	Production et distribution de gaz		10-3520-0	Fabrication de gaz, distribution par conduites de combustibles gazeux
700	Traitement et distribution de l'eau		10-3600-0	Collecte et traitement des eaux, distribution d'eau
				CONSTRUCTION
800	Entrepreneurs en bâtiment et corps de métiers correspondants		10-4100-0	Construction de bâtiments
			10-4200-0	Génie civil
			10-4210-0	Construction de routes et de voies ferrées

			10-4300-0	Activités de construction spécialisées
			10-4321-0	Installation d'électricité
			10-4322-0	Installation de matériel de plomberie, chauffage et climatisation
			10-4330-0	Travaux de finition
			10-4312-0	Réparation de sites
			10-4312-1	Réparation de sites et zones touristiques
				COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAILS, RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES
900	Commerce de gros		10-4600-0	Commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
		1. Import-Export	10-4610-1	Import-Export
		2. Produits pétroliers	10-4661-0	Commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits dérivés
		3. Produits pharmaceutiques		
		4. Produits alimentaires	10-4630-0	Commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabac
		5. Matériaux de construction	10-4663-0	Commerce de gros de matériaux de construction et d'équipement, et fournitures de quincaillerie, plomberie et chauffage
		11. Autres	10-4520-0	Entretien et réparation de véhicules automobiles
			10-4530-0	Commerce de pièces et accessoires de véhicules automobiles
			10-4540-0	Commerce, entretien et réparation de motocycles et de leurs pièces et accessoires
			10-4649-0	Commerce de gros d'autres articles de ménage
			10-4650-0	Commerce de gros de machines, équipements et fournitures
1000	Commerce de détail		10-4700-0	Commerce de détail à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
		1. Produits pétroliers	10-4730-0	Commerce de détail de carburants automobiles en magasins spécialisés
		2. Produits pharmaceutiques	10-4772-0	Commerce de détail de produits pharmaceutiques et médicaux, de produits de beauté et d'articles de toilette
		3. Véhicules automobiles	10-4510-0	Vente de véhicules automobiles
		4. Produits alimentaires	10-4720-0	Commerce de détail de produits alimentaires, boissons et tabacs en magasins spécialisés
		5. Librairie, papeterie	10-4761-0	Commerce de détail de livres, journaux et articles de papeterie en magasins spécialisés
		6. Appareils électroménagers, électroniques et équipement informatique	10-4759-0	Commerce de détail d'appareils électroménagers, de meubles de maison, d'articles d'éclairage et d'autres articles ménagers en magasins spécialisés
		7. Matériaux de construction	10-4752-0	Commerce de détail de quincaillerie, peinture et verrerie en magasins spécialisés
		11. Autres	10-4740-0	Commerce de détail d'équipement d'information et de communication en magasins spécialisés
			10-4760-0	Commerce de détail d'articles pour la culture et les loisirs, en magasins spécialisés

			10-4771-0	Commerce de détail de vêtements, de chaussures et d'articles de cuir en magasins spécialisés
			10-4774-0	Commerce de détail d'articles d'occasion
				ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION
1100	Restaurants, débits de boissons, casinos et activités de loterie		10-5600-0	Activités de services de restauration et de consommation de boissons
			10-5600-1	Activités de services de restauration et de consommation de boissons pour touriste
1200	Hôtels, motels et pensions		10-5500-0	Hébergement
			10-5510-1	Activités d'hébergement temporaire pour touriste
1300	Transport	1. Services de transport terrestre	10-4900-0	Transports terrestres, transport par conduites
			10-4900-1	Transports terrestres, transport par conduites pour touriste
			10-7710-0	Location de véhicules automobiles
		2. Services de transports maritime	10-5000-0	Transports par eau
			10-5000-1	Transports par eau pour touriste
			10-5000-2	Cabotage, transport par canots, chaloupes ou chalands
		3. Services de transport aérien	10-5100-0	Transports aériens
			10-5100-1	Transports aériens pour touriste
		11. Autres	10-5220-0	Activités annexes des transports
			10-7700-0	Activités de location
1400	Promotion et Développement Immobilier Résidentiel			ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES
			10-6800-0	Activités immobilières
			10-6810-0	Activités immobilières sur biens propres ou loués
		1. Résidences unifamiliales		
		2. Logements multiples		
		3. Immeubles dont plus de la moitié de la superficie sert à l'habitation résidentielle		
		4. Terrains à vocation résidentielle	10-6810-1	Terrain à vocation résidentielle
		11. Autres		
			10-6820-0	Activités immobilières à forfait ou sous contrat
1500	Promotion et Développement Immobilier Commercial	1. Bâtiments agricoles	10-6820-1	Bâtiments agricoles
		2. Immeubles à bureaux	10-6820-2	Immeubles à bureaux
		3. Immeubles et centres commerciaux	10-6820-3	Immeubles et centres commerciaux
		4. Immeubles industriels	10-6820-4	Immeubles industriels
		5. Hôtels/Motels		
		6. Immeubles dont plus de la moitié de la superficie sert à l'exploitation commerciale		
		7. Terrain à vocation commerciale	10-6820-5	Terrain à vocation commerciale

		11. Autres		
				INFORMATION ET COMMUNICATION
1600	Télécommunications	1. Radiodiffuseur	10-6000-0	Activités de programmation et de diffusion
			10-6010-0	Radiodiffusion
		2. Télédiffuseur	10-6020-0	Activités de production et de diffusion de programmes de télévision
			10-6100-0	Télécommunications
		3. Téléphonie	10-6110-0	Activités de télécommunications par câble
			10-6120-0	Activités de télécommunications sans fil
			10-6130-0	Activités de télécommunications par satellite
		4. Courrier	10-5300-0	Activités de poste et de courrier
		11. Autres	10-6300-0	Activités de services d'information
			10-6310-0	Activités de traitement de données, d'hébergement et activités connexes ; portails d'entrée sur le web
			10-6391-0	Activités d'agence de presse
				ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
				Banque centrale
1700	Services financiers	1. Banques et filiales	21-6411-0	Activités de banques centrales
				Institutions de dépôts à l'exception de la banque centrale
			22-6419-0	Autres intermédiations monétaires
			22-6420-0	Activités des sociétés de portefeuille
			22-6491-0	Crédit-bail
			22-6492-0	Autres activités de crédit
		2. Assurances et filiales	28-6510-0	Activités d'assurances
			28-6520-0	Activités de réassurance
		3. Maisons de transfert	26-6619-1	Activités des maisons de transferts
		4. Bureaux de change	26-6612-1	Activités des bureaux de change, etc.
		11. Autres	22-6499-0	Autres activités de services financiers, à l'exception des activités d'assurance et de caisses de retraite, n.c.a.
				Fonds de placements monétaires (FMP)
			23-6430-0	Fonds fiduciaires, fonds et entités financières analogues
				Fonds d'investissement autres que les FMP
			24-6430-0	Fonds fiduciaires, fonds et entités financières analogues
				Autres intermédiaires financiers, à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension
			25-6419-0	Autres intermédiations monétaires
			25-6491-0	Crédit-bail
			25-6492-0	Autres activités de crédit
			25-6499-0	Autres activités de services financiers, à l'exception des activités d'assurance et de caisses de retraite, n.c.a.
				Auxiliaires financiers

			26-6610-0	Activités auxiliaires des services financiers à l'exception des assurances et des caisses de retraite
			26-6611-0	Administration de marchés financiers
			26-6612-0	Activités de courtage en contrats de valeurs et de produits
			26-6619-0	Autres activités auxiliaires des activités de services financiers
			26-6621-0	Évaluation de risques d'assurance et de dommages
			26-6622-0	Activités des agents d'assurance et des courtiers
			26-6630-0	Activités de gestion de fonds
				Institutions financières captives et prêteurs
			27-6419-0	Autres intermédiations monétaires
			27-6492-0	Autres activités de crédit
			22-6499-0	Autres activités de services financiers, à l'exception des activités d'assurance et de caisses de retraite, n.c.a.
				Fonds de pension
			29-6530-0	Activités de caisses de retraite
				ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
1710	Services professionnels	1. Services juridiques	10-6910-0	Activités juridiques
			10-6910-2	Avocat
			10-6910-3	Fondé de pouvoir
			10-6910-4	Notaire
			10-6910-1	Consultation
		2. Services comptables	10-6920-0	Activités comptables et d'audit ; conseil fiscal
		3. Services de conseils de gestion	10-7020-0	Activités de conseils en matière de gestion
			10-7320-0	Activités d'études de marché et de sondage
		3. Services informatiques	10-6200-0	Programmes informatiques, conseils et activités connexes
			10-6201-0	Activités de programmation informatique
			10-6202-0	Activités de conseils en matière informatique, et de gestion des moyens informatiques
		4. Services d'ingénierie	10-7100-0	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités d'essais et d'analyses techniques
		5. Services immobiliers		
		6. Services de publicité	10-7310-0	Publicité
		7. Services funéraires	10-9603-0	Activités de pompes funèbres et activités connexes
		11. Autres		
				SANTÉ ET ACTIVITÉS D'ACTION SOCIALE
1720	Services médicaux	1. Médecin	10-8620-1	Médecin
		2. Dentiste	10-8620-2	Dentiste
		3. Infirmier	10-8620-3	Infirmière
		4. Laboratoire d'analyse	10-8690-1	Laboratoire d'analyse
		5. Cliniques	10-8610-1	Clinique

		6. Hôpital	10-8610-0	Activités hospitalières
		11. Autres	10-8620-0	Activités de pratique médicale et dentaire
			10-8710-0	Installations de soins de santé en établissement hospitalier
			10-8710-1	Soins et bains thérapeutiques
			10-8600-0	Activités relatives à la santé
			10-8690-0	Autres activités relatives à la santé
			10-8800-0	Activités d'action sociale sans hébergement
				ADMINISTRATION ET ACTIVITÉS D'APPUI ADMINISTRATIF
1730	Services d'agence ou de représentation	1. Agent d'affaires	10-8299-1	Agent d'affaires
		2. Agent d'assurances	10-8299-2	Agent d'assurances
		3. Agent de commerce	10-8299-3	Agent de commerce
		4. Agent de manufactures	10-8299-4	Agent de manufactures
		5. Agent de lignes aériennes et maritimes	10-8299-5	Agent de ligne de navigation aérienne et maritime
		6. Agence de voyages	10-7900-0	Activités des agences de voyages, voyagistes, services de réservation et activités connexes
			10-7900-1	Agences et guides touristiques
		11. Autres	10-7800-0	Activités relatives à l'emploi
			10-7810-0	Activités des agences de placement
			10-7820-0	Activités des agences d'emploi temporaire
			10-8000-0	Activités d'enquêtes et de sécurité
			10-8100-0	Activités des services concernant les bâtiments, architecture paysagère
			10-8121-0	Nettoyage général des bâtiments
			10-8200-0	Activités d'appui administratif, de secrétariat, et autres activités d'appui aux entreprises
				EDUCATION
1740	Services d'enseignement	1. Etablissements d'enseignement général, professionnel et spécialisé	10-8500-0	Éducation
			10-8510-0	Activités d'enseignement pré primaire et primaire
			10-8521-0	Activités d'enseignement secondaire général
			10-8522-0	Activités d'enseignement secondaire technique et professionnel
			10-8522-3	Ecoles techniques et spécialisées
			10-8530-0	Activités d'enseignement supérieur
		2. Auto-école	10-8522-2	Auto-école
		11. Autres	10-8522-1	Métiers à caractères touristiques
			10-8540-0	Autres activités d'enseignement
				AUTRES ACTIVITÉS ET SERVICES
1750	Autres services	1. Services récréatifs	10-9321-0	Activités des parcs d'attraction et à thèmes
			10-9000-0	Activités créatives, arts et spectacles
			10-9000-1	Loisirs à caractères touristiques
			10-9100-0	Activités des bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles

			10-9300-0	Activités sportives et de loisirs et activités récréatives
			10-9310-0	Activités sportives
			10-9320-0	Autres activités récréatives et de loisirs
			10-9200-0	Activités de jeux de hasard et de pari
			10-5220-2	Téléphérique ou transport en montagne
			10-9103-0	Activités des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
			10-9000-2	Galerie d'art, magasin de souvenir/Artisanat
		2. Services de réparation	10-9500-0	Activités de réparation d'ordinateurs et d'articles personnels et ménagers
			10-9522-0	Réparation d'appareils ménagers et de matériel pour la maison et le jardin
			10-9523-0	Réparation de chaussures et d'articles de cuir
			10-9529-0	Réparation d'autres articles personnels et ménagers
			10-9529-1	Réparation de montres, horloges, bijoux et autres
			10-3300-0	Réparation et installation de machines et de matériel
		3. Services de blanchisserie et de teinturerie	10-9601-0	Lavage et nettoyage à sec de textiles et de fourrures
		4. Services de coiffure et de soins de beauté	10-9602-0	Coiffure et autres soins esthétiques
		5. Services sanitaires et d'hygiène	10-3810-0	Collecte de déchets
		6. Services vétérinaires	10-7500-0	Activités de services vétérinaires
		7. Photographie et photocopie	10-7420-0	Activités photographiques
			10-8219-0	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées d'appui aux bureaux
		11. Autres	10-7721-0	Location d'articles pour le sport et les loisirs
			10-7730-0	Location d'autres machines, équipement et biens corporels
			10-5220-1	Ports ou Marina
			10-5210-0	Magasinage et entreposage
			10-8299-0	Autres activités de services aux entreprises, n.c.a.
1800	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire		30-8450-0	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
1900	Activités des organisations associatives		10-9400-0	Activités des organisations associatives
		Activités d'organisations religieuses	10-9491-0	Activités d'organisations religieuses
		Activités d'organisations politiques	10-9492-0	Activités d'organisations politiques
		Activités d'autres organisations associatives, n.c.a.	10-9499-0	Activités d'autres organisations associatives, n.c.a.
2000	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux		50-9900-0	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux
		Organisations Non Gouvernementales Internationales	50-9900-1	Organisations Non Gouvernementales Internationales
		Organisations Non Gouvernementales Locales	50-9900-2	Organisations Non Gouvernementales Locales

ANNEXE 3
APPENDICE 3

TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES SECTEURS D'ACTIVITÉ À TRANSMETTRE AU BIC ET CEUX DE LA CLASSIFICATION DES BRANCHES D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE PAR SECTEUR (Annexe I)

CODE BIC	SECTEUR D'ACTIVITÉ BIC	CODE CLASSIFICATION BASÉE SUR CITI	SECTEUR D'ACTIVITÉ BASÉ SUR CITI
			ACTIVITÉS EXTRACTIVES
211	Extraction de charbon	10-0500-0	Extraction de charbon et de lignite
221	Production de pétrole brut	10-0600-0	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel
231	Extraction de minerais métalliques	10-0700-0	Extraction de minerais métalliques
291	Extraction de matières minérales autres que les minerais métalliques	10-0800-0	Autres activités extractives
		10-0810-0	Extraction de pierres, de sables et d'argiles
		10-0893-0	Extraction de sel
			ACTIVITÉS D'AGRICULTURE ET DE PÊCHE
311	Industrie alimentaire (sauf boissons)	10-0100-0	Culture et production animale, chasse et activités de services connexes
		10-0110-0	Cultures temporaires
		10-0111-0	Cultures de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses
		10-0112-0	Culture du riz
		10-0113-0	Culture de légumes et de melons, de racines et tubercules
		10-0114-0	Culture de canne à sucre
		10-0115-0	Culture de tabac
		10-0119-0	Autres cultures temporaires
		10-0120-0	Cultures permanentes
		10-0122-0	Cultures de fruits tropicaux et subtropicaux
		10-0123-0	Cultures de fruits à pépins et de fruits à noyaux
		10-0125-0	Cultures d'autres fruits sur arbres et arbustes, et de fruits à coque
		10-0126-0	Culture de fruits oléagineux
		10-0129-0	Autres cultures permanentes
		10-0140-0	Production animale
		10-0141-0	Elevage de bovins et de buffles
		10-0142-0	Elevage de chevaux et autres équidés
		10-0144-0	Elevage de moutons et de chèvres
		10-0145-0	Elevage de porcins
		10-0146-0	Elevage de volailles
		10-0149-0	Elevage d'autres animaux
		10-0300-0	Pêche et aquaculture
		10-0310-0	Pêche
		10-0311-0	Pêche en mer
		10-0312-0	Pêche en eau douce
		10-0320-0	Aquaculture
		10-0321-0	Aquaculture en mer
		10-0322-0	Aquaculture en eau douce
			ACTIVITÉS DE FABRICATION
		10-1000-0	Fabrication de produits alimentaires
		10-1010-0	Traitement et conservation de viande

		10-1020-0	Traitement et conservation de poissons, crustacés et mollusques
		10-1030-0	Traitement et conservation de fruits et légumes
		10-1040-0	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
		10-1050-0	Fabrication de produits laitiers
		10-1060-0	Travail des grains et fabrication de produits amylacés
		10-1070-0	Fabrication d'autres produits alimentaires
		10-1071-0	Boulangerie, pâtisserie, biscuiterie
		10-1072-0	Fabrication de sucre
312	Industrie des boissons	10-1100-0	Fabrication de boissons
		10-1101-0	Distillation, rectification et mélange de spiritueux
		10-1103-0	Fabrication de boissons alcoolisées à base de malt ; production de malt
		10-1104-0	Fabrication de boissons non alcoolisées ; production d'eaux minérales et autres eaux en bouteille
313	Industrie du tabac	10-1200-0	Fabrication de produits à base de tabac
321	Industrie du textile	10-1300-0	Fabrication de textiles
		10-1310-0	Filature, tissage et achèvement des textiles
		10-1393-0	Fabrication de tapis et carpettes
		10-1394-0	Fabrication de cordes, câbles, ficelles et filets
		10-1399-0	Fabrication d'articles textiles, n.c.a.
		10-1400-0	Fabrication d'articles d'habillement
		10-1430-0	Fabrication d'articles de bonneterie
322	Industrie du cuir	10-1500-0	Fabrication de cuir et d'articles de cuir
		10-1511-0	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures
		10-1520-0	Fabrication de chaussures
331	Industrie du bois	10-1600-0	Production de bois et d'articles en bois et en liège (sauf fabrication de meubles) ; fabrication d'articles de vannerie et de sparterie
		10-1610-0	Sciage et rabotage du bois
		10-1622-0	Fabrication d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie du bâtiment
		10-1629-0	Fabrication d'autres ouvrages en bois ; fabrication d'ouvrages en liège, vannerie et sparterie
		10-0200-0	Sylviculture et exploitation forestière
		10-0210-0	Sylviculture et autres exploitations forestières
		10-0220-0	Exploitation forestière
341	Industrie du papier	10-1700-0	Fabrication de papier et d'articles en papier
342	Imprimerie, édition	10-1800-0	Imprimerie et reproduction de supports enregistrés
		10-5800-0	Activités d'édition
		10-5811-0	Edition de livres
		10-5813-0	Edition de journaux, revues professionnelles, et périodiques

351	Industrie chimique	10-2000-0	Fabrication de produits chimiques
		10-2011-0	Fabrication de produits chimiques de base
		10-2012-0	Fabrication d'engrais et de produits azotés
		10-2021-0	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
		10-2022-0	Fabrication de peintures, vernis et produits similaires, d'encres d'imprimerie et de mastics
		10-2023-0	Fabrication de savons et détergents, de produits d'entretien, de parfums et de produits pour la toilette
		10-2020-0	Fabrication d'autres produits chimiques
352	Industrie pharmaceutique	10-2100-0	Fabrication de préparations pharmaceutiques, de produits chimiques à usage médicinal et de produits d'herboristerie
353	Raffinerie de pétrole	10-1900-0	Cokéfaction et fabrication de produits pétroliers raffinés
354	Industrie du caoutchouc	10-2210-0	Fabrication de produits en caoutchouc
355	Industrie des matières plastiques	10-2220-0	Fabrication d'articles en matières plastiques
361	Fabrication des grès, porcelaines et faïences	10-2300-0	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
		10-2310-0	Fabrication de verre et d'articles en verre
		10-2390-0	Fabrication de produits minéraux non métalliques, n.c.a.
		10-2393-0	Fabrication d'autres articles en porcelaine et en céramique
362	Fabrication de matériaux de construction à base de minéraux	10-2394-0	Fabrication de ciment, chaux et plâtre
371	Sidérurgie	10-2410-0	Sidérurgie et première transformation de l'acier
381	Fabrication d'ouvrages métalliques	10-2500-0	Fabrication d'ouvrages en métaux (sauf machines et matériel)
		10-2511-0	Construction et menuiserie métalliques
		10-2591-0	Forgeage, emboutissage, estampage et profilage du métal ; métallurgie des poudres
		10-2593-0	Fabrication de coutellerie, d'outils à main et de quincaillerie générale
		10-2599-0	Fabrication d'ouvrages en métaux, n.c.a.
382	Fabrication de machines et de matériels non électriques	10-2800-0	Fabrication de machines et de matériel, n.c.a.
		10-2821-0	Fabrication de machines agricoles et forestières
383	Fabrication de machines et de matériels électriques	10-2600-0	Fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et optiques
		10-2700-0	Fabrication de matériels électriques
		10-2700-1	Fabrication de matériels électriques industriels
		10-2700-2	Fabrication de matériels électriques tel que radio et télévision

		10-2710-0	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques, de matériel électrique de distribution et de commandes
384	Construction de matériels de transport	10-2900-0	Construction de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques
		10-3000-0	Fabrication d'autres matériels de transport
		10-3010-0	Construction de navires et de bateaux
		10-3020-0	Construction de navires et de bateaux
		10-3091-0	Fabrication de motocycles
		10-3099-0	Fabrication d'autres matériels de transport, n.c.a.
385	Fabrication de matériels et instruments de précision	10-3100-0	Fabrication de meubles
		10-3220-0	Fabrication d'instruments de musique
		10-3250-0	Fabrication d'instruments et appareils médicaux et dentaires
386	Horlogerie, bijouterie et orfèvrerie	10-2652-0	Fabrication d'horlogerie
		10-3210-0	Fabrication de bijouterie et d'articles similaires
387	Fabrication d'articles de sport et de loisirs	10-3230-0	Fabrication d'articles de sport
		10-3240-0	Fabrication de jeux et jouets
391	Industries non classées ailleurs	10-3290-0	Autres activités de fabrication, n.c.a.
		PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET CLIMATISATION	
411	Production et distribution de l'électricité	10-3510-0	Production, transport et distribution d'électricité
412	Production et distribution de gaz	10-3520-0	Fabrication de gaz, distribution par conduites de combustibles gazeux
421	Traitement et distribution de l'eau	10-3600-0	Collecte et traitement des eaux, distribution d'eau
			CONSTRUCTION
511	Bâtiment et travaux publics (entreprises générales)	10-4200-0	Génie civil
		10-4210-0	Construction de routes et de voies ferrées
		10-4100-0	Construction de bâtiments
521	Bâtiment (corps de métiers)	10-4300-0	Activités de construction spécialisées
		10-4321-0	Installation d'électricité
		10-4322-0	Installation de matériel de plomberie, chauffage et climatisation
		10-4330-0	Travaux de finition

			COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL, RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES
611	Commerce de gros	10-4510-0	Vente de véhicules automobiles
		10-4520-0	Entretien et réparation de véhicules automobiles
		10-4530-0	Commerce de pièces et accessoires de véhicules automobiles
		10-4540-0	Commerce, entretien et réparation de motocycles et de leurs pièces et accessoires
		10-4600-0	Commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
		10-4610-1	Import-Export
		10-4630-0	Commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabac
		10-4649-0	Commerce de gros d'autres articles de ménage
		10-4650-0	Commerce de gros de machines, équipements et fournitures
		10-4661-0	Commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits dérivés
		10-4663-0	Commerce de gros de matériaux de construction et d'équipement, et fournitures de quincaillerie, plomberie et chauffage
621	Commerce de détail	10-4700-0	Commerce de détail à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
		10-4720-0	Commerce de détail de produits alimentaires, boissons et tabacs en magasins spécialisés
		10-4730-0	Commerce de détail de carburants automobiles en magasins spécialisés
		10-4740-0	Commerce de détail d'équipement d'information et de communication en magasins spécialisés
		10-4752-0	Commerce de détail de quincaillerie, peinture et verrerie en magasins spécialisés
		10-4759-0	Commerce de détail d'appareils électroménagers, de meubles de maison, d'articles d'éclairage et d'autres articles ménagers en magasins spécialisés
		10-4760-0	Commerce de détail d'articles pour la culture et les loisirs, en magasins spécialisés
		10-4761-0	Commerce de détail de livres, journaux et articles de papeterie en magasins spécialisés
		10-4771-0	Commerce de détail de vêtements, de chaussures et d'articles de cuir en magasins spécialisés
		10-4772-0	Commerce de détail de produits pharmaceutiques et médicaux, de produits de beauté et d'articles de toilette
622	Commerce de petit détail (pacotilleurs)	10-4774-0	Commerce de détail d'articles d'occasion
			ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION
631	Restaurants et débits de boissons	10-5600-0	Activités de services de restauration et de consommation de boissons
632	Hôtels et pension de famille	10-5500-0	Hébergement

633	Hébergements touristiques en zones urbaines, rurales, hôtels, hôtels restaurants, hôtels résidences « appart hôtels », condos, villas à temps partagé, motels, restaurants de campagne, auberges	10-5510-1	Activités d'hébergement temporaire pour touriste
634	Services de location de voitures, d'avions, de bateaux, d'hélicoptères de plaisances	10-7700-0	Activités de location
		10-7710-0	Location de véhicules automobiles
635	Services de transport touristique et d'excursion aérienne maritime et terrestre	10-4900-1	Transports terrestres, transport par conduites pour touriste
		10-5000-1	Transports par eau pour touriste
		10-5000-2	Cabotage, transport par canots, chaloupes ou chalands
		10-5100-1	Transports aériens pour touriste
636	Services de restauration touristique	10-5600-1	Activités de services de restauration et de consommation de boissons pour touriste
637	Services d'attraction et de loisir	10-9000-0	Activités créatives, arts et spectacles
		10-9000-1	Loisirs à caractères touristiques
		10-9100-0	Activités des bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
		10-9300-0	Activités sportives et de loisirs et activités récréatives
		10-9310-0	Activités sportives
		10-9320-0	Autres activités récréatives et de loisirs
638	Agence : de voyage, événementielle, réceptive, tour opérateur/voyagiste et de guide touristique	10-7900-0	Activités des agences de voyages, voyagistes, services de réservation et activités connexes
639	Services d'aménagement, de restauration et d'exploitation d'immeubles, de stations balnéaires, de monuments, d'hôtels de plage, de complexes, de sites et de zones touristiques	10-4300-0	Activités de construction spécialisées
		10-4312-0	Réparation de sites
		10-4312-1	Réparation de sites et zones touristiques
640	Autres services touristiques	10-7900-1	Agences et guides touristiques
641	Ports d'escale privés ou marinas destinés à recevoir des bateaux de plaisance	10-5220-1	Ports ou Marina

642	Aéroports privés et entreprises de services liés directement aux besoins du tourisme	10-8299-5	Agent de ligne de navigation aérienne et maritime
643	Services téléphériques pour loisirs ou transports en montagne	10-5220-2	Téléphérique ou transport en montagne
644	Parcs d'attraction, jardins botaniques et zoologiques	10-9103-0	Activités des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
645	Services d'activités à caractère touristique, tels que : Palais de congrès ou de conventions, salles de spectacle, de conférence et d'exposition	10-8299-0	Autres activités de services aux entreprises, n.c.a.
646	Centres de santé (soins et bains thérapeutiques)	10-8710-0	Installations de soins de santé en établissement hospitalier
		10-8710-1	Soins et bains thérapeutiques
647	Services de formation aux métiers touristiques tels que les écoles hôtelières et les auberges de jeunesse	10-8522-1	Métiers à caractères touristiques
648	Galerie d'art, magasin de souvenir / Artisanat	10-9000-2	Galerie d'art, magasin de souvenir/Artisanat
649	Membre affilié (institutions fournissant des biens et services au secteur touristique)	10-7900-1	Agences et guides touristiques
711	Transport terrestre	10-4900-0	Transports terrestres, transport par conduites
712	Transport maritime (cabotage)	10-5000-0	Transports par eau
713	Transport aérien	10-5100-0	Transports aériens
714	Cabotage, transport par canots, chaloupes ou chalands	10-5220-0	Activités annexes des transports
715	Entrepôts et magasins	10-5210-0	Magasinage et entreposage

			INFORMATION ET COMMUNICATION
721	Communications (courrier, télécommunications)	10-6100-0	Télécommunications
		10-6110-0	Activités de télécommunications par câble
		10-6120-0	Activités de télécommunications sans fil
		10-6130-0	Activités de télécommunications par satellite
		10-6300-0	Activités de services d'information
		10-6310-0	Activités de traitement de données, d'hébergement et activités connexes ; portails d'entrée sur le web
		10-6391-0	Activités d'agence de presse
			ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
			Banque centrale
811	Services financiers et bancaires	21-6411-0	Activités de banques centrales
			Institutions de dépôts à l'exception de la banque centrale
		22-6419-0	Autres intermédiations monétaires
		22-6420-0	Activités des sociétés de portefeuille
		22-6491-0	Crédit-bail
		22-6492-0	Autres activités de crédit
		22-6499-0	Autres activités de services financiers, à l'exception des activités d'assurance et de caisses de retraite, n.c.a.
			Fonds de placements monétaires (FMP)
		23-6430-0	Fonds fiduciaires, fonds et entités financières analogues
			Fonds d'investissement autres que les FMP
		24-6430-0	Fonds fiduciaires, fonds et entités financières analogues
			Autres intermédiaires financiers, à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension
		25-6419-0	Autres intermédiations monétaires
		25-6491-0	Crédit-bail
		25-6492-0	Autres activités de crédit
		25-6499-0	Autres activités de services financiers, à l'exception des activités d'assurance et de caisses de retraite, n.c.a.
			Auxiliaires financiers
		26-6610-0	Activités auxiliaires des services financiers à l'exception des assurances et des caisses de retraite
		26-6611-0	Administration de marchés financiers
		26-6612-0	Activités de courtage en contrats de valeurs et de produits
		26-6612-1	Activités des bureaux de change, etc.
		26-6619-0	Autres activités auxiliaires des activités de services financiers
		26-6619-1	Activités des maisons de transferts

		26-6621-0	Évaluation de risques d'assurance et de dommages
		26-6622-0	Activités des agents d'assurance et des courtiers
		26-6630-0	Activités de gestion de fonds
			Institutions financières captives et prêteurs
		27-6419-0	Autres intermédiations monétaires
		27-6492-0	Autres activités de crédit
		22-6499-0	Autres activités de services financiers, à l'exception des activités d'assurance et de caisses de retraite, n.c.a.
			Fonds de pension
		29-6530-0	Activités de caisses de retraite
			SOCIÉTÉS D'ASSURANCES
821	Compagnies d'assurances	28-6510-0	Activités d'assurances
		28-6520-0	Activités de réassurance
822	Loterie, tenanciers de borlette, casinos et activités assimilées	10-9200-0	Activités de jeux de hasard et de pari
			ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES
831	Affaires immobilières	10-6800-0	Activités immobilières
		10-6810-0	Activités immobilières sur biens propres ou loués
		10-6810-1	Terrain à vocation résidentielle
		10-6820-0	Activités immobilières à forfait ou sous contrat
		10-6820-1	Bâtiments agricoles
		10-6820-2	Immeubles à bureaux
		10-6820-3	Immeubles et centres commerciaux
		10-6820-4	Immeubles industriels
		10-6820-5	Terrain à vocation commerciale
			ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
832	Services juridiques	10-6910-0	Activités juridiques
		10-6910-2	Avocat
		10-6910-3	Fondé de pouvoir
		10-6910-4	Notaire
		10-6910-1	Consultation
833	Services des comptables et conseils en gestion	10-6920-0	Activités comptables et d'audit ; conseil fiscal
		10-7020-0	Activités de conseils en matière de gestion
		10-7320-0	Activités d'études de marché et de sondage
834	Services informatique	10-6200-0	Programmes informatiques, conseils et activités connexes
		10-6201-0	Activités de programmation informatique

		10-6202-0	Activités de conseils en matière informatique, et de gestion des moyens informatiques
835	Services d'ingénieurs et d'architectes et autres services techniques	10-7100-0	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités d'essais et d'analyses techniques
836	Services de publicité	10-7310-0	Publicité
837	Location de machines, matériels ou équipements	10-7721-0	Location d'articles pour le sport et les loisirs
		10-7730-0	Location d'autres machines, équipement et biens corporels
			ADMINISTRATION ET ACTIVITÉS D'APPUI ADMINISTRATIF
838	Services d'agence ou de représentation	10-7800-0	Activités relatives à l'emploi
		10-7810-0	Activités des agences de placement
		10-7820-0	Activités des agences d'emploi temporaire
		10-8000-0	Activités d'enquêtes et de sécurité
		10-8100-0	Activités des services concernant les bâtiments, architecture paysagère
		10-8121-0	Nettoyage général des bâtiments
		10-8200-0	Activités d'appui administratif, de secrétariat, et autres activités d'appui aux entreprises
		10-8299-1	Agent d'affaires
		10-8299-2	Agent d'assurance
		10-8299-3	Agent de commerce
		10-8299-4	Agent de manufactures
921	Services sanitaires et d'hygiène	10-3810-0	Collecte de déchets
922	Services funéraires	10-9603-0	Activités de pompes funèbres et activités connexes
			EDUCATION
931	Enseignement	10-8500-0	Éducation
		10-8510-0	Activités d'enseignement pré primaire et primaire
		10-8521-0	Activités d'enseignement secondaire général
		10-8522-0	Activités d'enseignement secondaire technique et professionnel
		10-8522-2	Auto-école
		10-8522-3	Ecoles techniques et spécialisées
		10-8530-0	Activités d'enseignement supérieur
		10-8540-0	Autres activités d'enseignement
			SANTÉ ET ACTIVITÉS D'ACTION SOCIALE
932	Services médicaux	10-8600-0	Activités relatives à la santé
		10-8610-0	Activités hospitalières
		10-8610-1	Clinique

		10-8620-0	Activités de pratique médicale et dentaire
		10-8620-1	Médecin
		10-8620-2	Dentiste
		10-8620-3	Infirmière
		10-8690-0	Autres activités relatives à la santé
		10-8690-1	Laboratoire d'analyse
		10-8800-0	Activités d'action sociale sans hébergement
933	Services vétérinaires	10-7500-0	Activités de services vétérinaires
941	Radiodiffusion et télévision	10-6000-0	Activités de programmation et de diffusion
		10-6010-0	Radiodiffusion
		10-6020-0	Activités de production et de diffusion de programmes de télévision
942	Services récréatifs, centres d'attraction	10-9321-0	Activités des parcs d'attraction et à thèmes
			AUTRES ACTIVITÉS ET SERVICES
951	Services de réparation	10-9500-0	Activités de réparation d'ordinateurs et d'articles personnels et ménagers
		10-9522-0	Réparation d'appareils ménagers et de matériel pour la maison et le jardin
		10-9523-0	Réparation de chaussures et d'articles de cuir
		10-9529-0	Réparation d'autres articles personnels et ménagers
		10-9529-1	Réparation de montres, horloges, bijoux et autres
		10-3300-0	Réparation et installation de machines et de matériel
952	Blanchisserie, teinturerie	10-9601-0	Lavage et nettoyage à sec de textiles et de fourrures
953	Coiffure et soins de beauté	10-9602-0	Coiffure et autres soins esthétiques
954	Services de photographie et de photocopie	10-7420-0	Activités photographiques
		10-8219-0	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées d'appui aux bureaux
959	Services non classés ailleurs	10-5300-0	Activités de poste et de courrier
			Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
		30-8450-0	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
			Autres activités de services
		10-9400-0	Activités des organisations associatives
		10-9491-0	Activités d'organisations religieuses
		10-9492-0	Activités d'organisations politiques
		10-9499-0	Activités d'autres organisations associatives, n.c.a.
		50-9900-0	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

		50-9900-1	Organisations Non Gouvernementales Internationales
		50-9900-2	Organisations Non Gouvernementales Locales

FICHE D'IDENTIFICATION DE L'APPARTENANCE D'UN CLIENT A UN GROUPE

CRITERE	ANALYSE	MOTIF D'EXCLUSION (le cas échéant)	GROUPE DE RATTACHEMENT ¹
Liens de contrôle avec d'autres contreparties			
• Contrôle exclusif			
• Contrôle conjoint			
• Influence notable			
• Direction de fait commune avec une autre entreprise			
• Désignation de la majorité des membres du conseil d'administration			
• Autres liens de contrôle			
Interdépendance économique			
• Propagation probable des problèmes financiers du client à d'autres contreparties			
• Relations d'affaires prépondérantes (sous-traitance, franchise) avec une autre contrepartie			
• Réalisation de la moitié ou plus des recettes ou dépenses avec une autre contrepartie			
• Garantie reçue d'une autre contrepartie tiers susceptible d'être mis en difficulté par la mise en jeu de la garantie			
• Garantie donnée à une autre contrepartie susceptible de mettre le client en difficulté par la mise en jeu de la garantie			
• Dépendance importante par rapport à une source de financement non bancaire émanant d'un tiers			
• Collectivités territoriales ou établissements publics liés financièrement			
• Autres facteurs d'interdépendance économique avec une autre contrepartie			
Liens familiaux			
• Rapports de conjoints, d'ascendance ou descendance au premier degré (père, mère, fils, fille) avec d'autres contreparties			

¹ NEANT le cas échéant